7JOURS

PETITES AFFICHES DE BRETAGNE

N°5109
100e année
22 janvier 2022
Prix : 1,80 €
7jours.fr

COUR D'APPEL DE RENNES
Une activité intense

« PABLO EST UNE FILLE »
expose à Rennes

Béatrice Rivail
nouvelle présidente
du tribunal judiciaire de Rennes

« IL NE FAUT PAS LÂCHER PRISE »

LE MÉDIA DES DÉCIDEURS BRETONS

© Studio Carlito

VICTORINE STORE

PRÊT-A-PORTER
CHAUSSURES -ACCESSOIRES

4 RUE LEPERDIT À RENNES

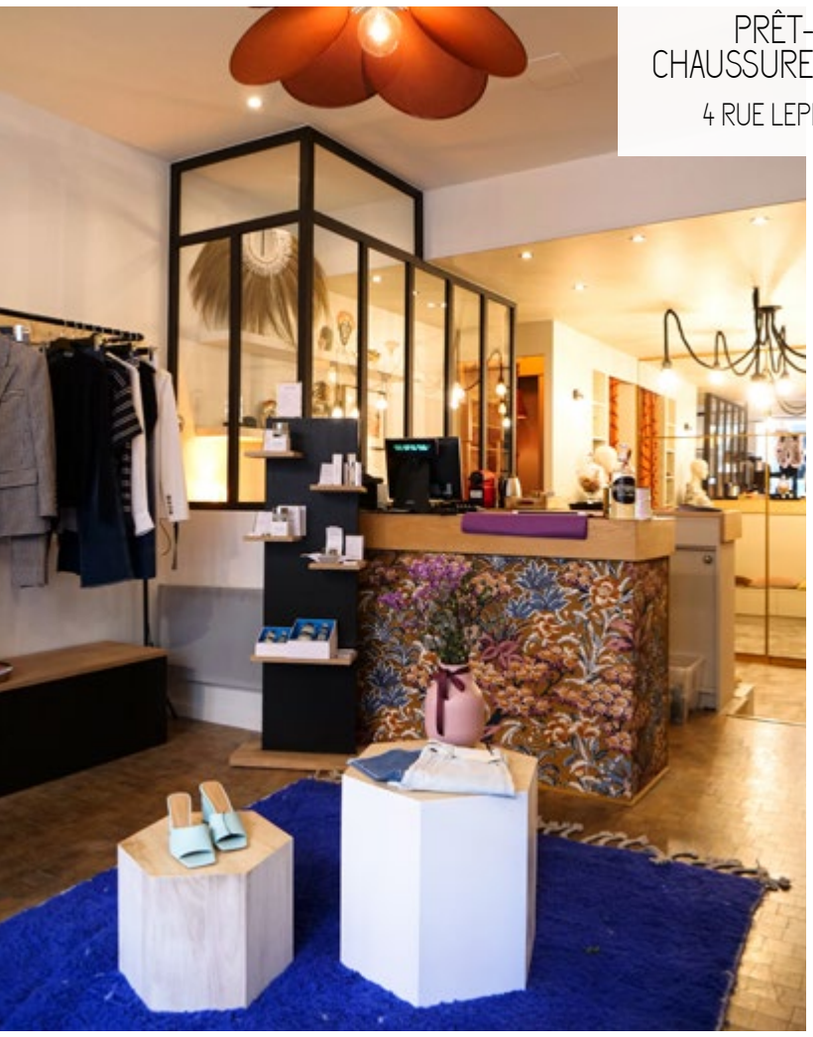

PEINTURE - REVÊTEMENTS DE SOLS ET MURAUX

MP déco
PEINTURE - DÉCORATION & REVETEMENT DE SOL

Pierre MAHEUX
06 11 11 17 45 - contact@mpdeco.fr
www.mpdeco-peintre.fr

Décoratrice - Coordinatrice de chantier

07 84 24 72 65 - mdesignerconcept@gmail.com

m.designerconcept

M Designer

©Studio Carlito

SOMMAIRE

OURS

7 JOURS
Les petites affiches de Bretagne,
N° **5109**
ÉDITÉ PAR « 7 Jours »
SAS au capital de 54 000 €
SIÈGE SOCIAL :
1 rue la Chalotais, 35000 RENNES
TÉL. 02 99 79 39 09 - www.7jours.fr
E-MAILS : contact@7jours.fr
redaction@7jours.fr
ADRESSE POSTALE : BP 8033
35103 RENNES Cedex 3.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Guillaume LALAU
DIRECTRICE :
Nadine RAFFIN
RÉDACTRICE EN CHEF :
Laora MAUDIEU
RÉDACTION :
Karine BARBÉ
DIRECTION ARTISTIQUE :
David PEYS
MAQUETTISTE :
Steven ISRAËL
RESPONSABLE ANNONCES LÉGALES :
Nadine RAFFIN
COMMERCIAL PUBLICITÉ :
William CONNAN (07 63 16 62 76)
ANNONCES LÉGALES & ABONNEMENTS :
Angélique AUBRY - Gwenaëlle MOURIÉRE
annoncelegale@7jours.fr
PRÉSIDENT HONORAIRE :
Jean-Jacques BRÉE

N° CPPAP 0226 I 83943
RCS Rennes 589 200 344
IMPRESSION :
Corlet Roto 53300 Ambrières-Les-Vallées
Dépôt légal à parution
HEBDOMADAIRE : Parution le samedi
PRIX DE VENTE UNITAIRE : 1,80 €
ABONNEMENT 1 AN : 55 €
(TVA incluse) : couplage journal + site internet.
Membre de RésoHebdoEco.

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
PEFC 10-31-1510
pefc-france.org

Actualité p/04
- À la cour d'appel de Rennes, l'activité a repris à plein régime
- Carnets
- Brèves

Focus p/12
- Rentrée du Tribunal Judiciaire

Économie p/17
- Pour recruter, l'entreprise Rête se prend en main

Expertise p/18
- Accidents du travail & maladies professionnelles : Gestion et diminution du coût risque

Art de vivre p/21
- Pablo est une fille. Un point c'est tout

Annonces légales p/22

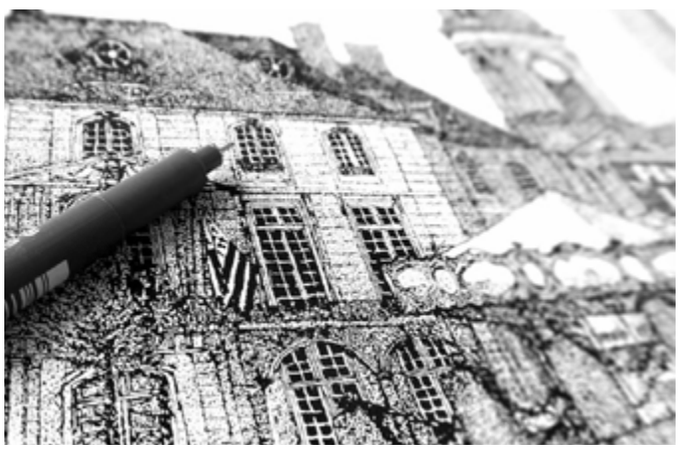

À la cour d'appel de Rennes, l'activité a repris à plein régime

Par Suzanne Bruneau

La cour d'appel de Rennes a tenu son audience de rentrée vendredi 14 janvier. L'occasion pour Xavier Ronsin, le premier président, et Frédéric Benet-Chambellan, le procureur général, de dresser le bilan d'une année dense et de présenter les priorités pour 2022.

©Suzanne Bruneau

Il participe à sa première audience solennelle de rentrée à Rennes. Frédéric Benet-Chambellan, qui a pris la tête des neuf parquets de la Bretagne historique en avril 2021, s'installe aux côtés de Xavier Ronsin, premier président de la cour d'appel de Rennes. Ce dernier ouvre l'audience qui se tient sans public, Covid-19 oblige : *« en 2021, les juridictions ont travaillé de façon normale, la justice a été totalement en mesure de faire face à l'ensemble de ses missions »*. Ce sont près de 15 700 affaires terminées en 2021, 10 588 contentieux civils (contre 9 167 en 2020) et 5 091 contentieux pénaux (4 938 en 2020).

Au civil, des indicateurs au vert…

Après un creux en 2020, l'activité de la cour d'appel connaît un retour à la normale en matière de contentieux civils. *« La cour d'appel n'a jamais autant rendu de jugements qu'en 2021. Il n'y a jamais eu aussi peu d'affaires en cours, ce qui permet une baisse de la durée moyenne de la procédure »*, se félicite Xavier Ronsin. 14,5 mois sont nécessaires pour juger au civil en 2021, là où il en fallait 17 en 2020 et 15,6 en 2019. Une tendance positive *« d'évacuation des affaires »* en partie due à l'arrivée de six nouveaux magistrats. Mais les chefs de cour déplorent des délais encore trop longs pour certains contentieux, notamment les dossiers de surendettement (1 800 sur le ressort).

… mais trois points de vigilance

Des affaires en stock, la cour d'appel n'en manque pas. En particulier dans trois domaines qui suscitent l'inquiétude des fonctionnaires : l'augmentation de l'activité en matière de rétention des étrangers (475 décisions rendues, +72 % par rapport à 2020 et +19 % par rapport à 2019), les procédures d'assistance éducative et les dossiers concernant les hospitalisations sous contrainte dans les établissements publics de santé mentale. Un champ d'intervention récent pour la juridiction qui doit, depuis le 1er septembre 2014, examiner la proportionnalité et la pertinence de mesures d'isolement et de contention des patients.

Des renforts insuffisants

« La cour d'appel de Rennes, deuxième de France avec un territoire couvert de 4,845 millions d'habitants, reste la 5e en termes d'effectifs. L'évolution démographique n'est pas prise en compte, ce qui explique la mauvaise dotation de l'Ouest par rapport au reste du territoire national », analyse le procureur général, Frédéric Benet-Chambellan. Avant de rappeler *« la création de 13 postes supplémentaires de magistrats du parquet ces cinq dernières années »*. À son tour, Xavier Ronsin souligne *« les efforts qui ont été fournis, tels que l'arrivée de 50 contractuels sur le ressort. Pour autant, nous ne sommes pas au bout du chemin pour attaquer les stocks »*. Également à la tête de la conférence nationale des premiers présidents (CNPP), Xavier Ronsin déplore que la répartition des moyens à l'échelle nationale soit insuffisamment documentée et justifiée. Le magistrat appelle de ses vœux *« la création d'un référentiel d'activité et de répartition des moyens qui fasse consensus »*.

> « La cour d'appel de Rennes, deuxième de France avec un territoire couvert de 4,845 millions d'habitants, reste la 5e en termes d'effectifs »

Criminalité économique et financière

« S'il n'y a pas d'affaires extraordinaires en vue en matière de grande délinquance économique et financière pour 2022, il faut rester actif dans son couloir de nage sur les affaires du quotidien », prévient Frédéric Benet-Chambellan. Des affaires du quotidien qui restent entre les mains des parquets locaux, quand les dossiers plus complexes sont eux traités par la juridiction interrégionale spécialisée (JIRS) de Rennes dont la compétence englobe les 15 départements du ressort des cours d'appel de Rennes, Caen, Angers et Poitiers. Le procureur général alerte, le flux de dossiers oblige à faire des arbitrages. Sans compter le déficit d'enquêteurs en matière économique et financière au sein de la police et de la gendarmerie, qui engendre de longs délais de traitement.

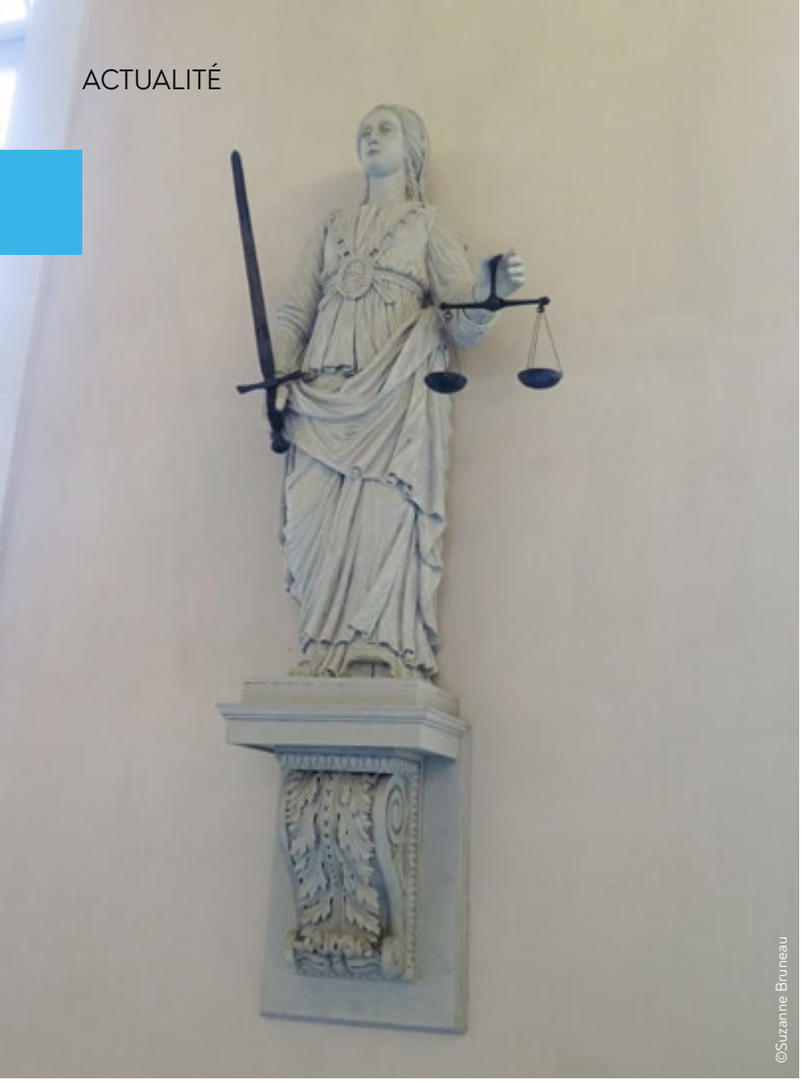
©Suzanne Bruneau

Les priorités de la politique pénale 2022

Les violences conjugales

L'effort entamé en 2021 va se poursuivre. Le procureur général a demandé aux magistrats d'augmenter le nombre de dossiers de violences conjugales pris en charge *« pour avancer dans la petite centaine de dossiers pendants à la cour »*. Des mesures sont mises en application : bracelets anti-rapprochement, téléphones grave danger (147 disponibles sur le ressort dont 95% déjà remis à des victimes), ou encore procédure *« retex »* (pour *« retour d'expérience »*) réunissant les différents acteurs d'une enquête pour homicide volontaire conjugal.

Le pôle régional environnemental

Localisé à Brest, ce pôle a pour compétence les atteintes graves à l'environnement. Le procureur de la République de Brest doit présenter une note de politique pénale et d'organisation du pôle au procureur général avant la fin du mois de février 2022. Trois dossiers sont déjà à l'examen, concernant principalement de la pollution de terrains ou de cours d'eau.

Les violences à l'encontre des élus

Frédéric Benet-Chambellan se dit *« préoccupé »* par ces violences qui visent quasiment exclusivement des parlementaires. En 2022, 10 plaintes ont déjà été déposées (37 en 2021). La majorité concerne des menaces liées à la politique sanitaire. Le parquet ordonne systématiquement une enquête et des poursuites. Le pôle national contre la haine en ligne du tribunal de Paris peut se saisir de certaines procédures.

Les amendes forfaitaires délictuelles

Le parquet de Rennes, qui assure la tutelle judiciaire du Centre National de Traitement (CNT), devrait devenir le premier parquet de France en matière de traitement de notifications. Déjà applicables pour les délits routiers, les consommateurs de stupéfiants et l'occupation illicite de terrain d'autrui et de halls d'immeubles, les amendes forfaitaires délictuelles (AFD) s'étendent désormais à la vente d'alcool aux mineurs, la vente à la sauvette, le dépôt sauvage de déchets et bientôt le vol à l'étalage. Une montée en puissance qui pose une question de ressources humaines. *« Nous allons passer du stade artisanal au stade industriel »*, réagit Frédéric Benet-Chambellan. L'effectif du CNT, qui traite ces procédures de verbalisation simplifiées, se compose de 3 magistrats représentant 1,5 équivalent temps plein, de 5 contractuels et d'un greffe de 4 personnes. Actuellement hébergé dans les locaux de l'agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTAI) dans la zone Atalante-Champeaux, le CNT pourrait bien avoir à déménager.

Des méthodes de travail collaboratives entre la justice et ses partenaires

Le procureur général y tient, de nouvelles conventions partenariales devraient voir le jour en 2022. *« Travailler de façon conjointe avec des partenaires permet d'atteindre une plus grande efficacité »*. Ces méthodologies devraient compléter l'existant : un dispositif de confiscation du numéraire pour les personnes placées en garde à vue en collaboration avec le Trésor public, une procédure de gestion des accidents de personnes sur les voies ferrées avec la SNCF, une convention avec le Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS) pour articuler la transmission d'informations au sujet de poursuites visant des agents de sécurité et une convention sur la fraude en concertation avec l'administration fiscale.

2023 : généralisation des cours criminelles départementales

Au 1er janvier 2023, les quatre départements bretons seront dotés d'une cour criminelle, à l'image de celle déjà en fonctionnement en Loire-Atlantique depuis septembre 2020. Au stade d'expérimentation depuis 2019, la généralisation des cours criminelles départementales fait partie des mesures phares de la loi pour la confiance dans l'institution judiciaire du ministre Éric Dupond-Moretti. La grande différence avec les assises ? Les affaires sont jugées sans jury populaire par cinq magistrats professionnels. Ces cours permettent de juger dans un délai de six mois maximum des affaires dont la peine ne peut excéder 20 ans de réclusion, souvent des crimes sexuels. L'absence de jurés entraîne « une accélération sur la phase de départ du procès et un gain de temps sur les parties techniques des dossiers, en particulier les expertises », observe Xavier Ronsin.

© DR

Family Business Network

Jean-Eudes **Tesson**

Président de l'antenne Grand-Ouest

Jean-Eudes Tesson, président du Groupe TESSON et Président de l'Urssaf Caisse Nationale, devient Président de l'antenne Grand-Ouest du FBN France, réseau dédié à la pérennité des entreprises familiales. Il aura pour mission de renforcer l'action du FBN France, de valoriser et mieux faire connaître le modèle des entreprises familiales, et de développer leur accompagnement par le FBN France dans la région.

Jean-Eudes Tesson connait bien les problématiques des entreprises familiales *« La préparation de ma succession, la cession de l'activité historique pour développer les activités plus récentes et l'arrivée de la 4e génération, nous ont conduits à une remise en cause importante de la gouvernance et également à mettre en place une bourse familiale, permettant à chaque membre de la famille d'acquérir ou céder des actions, une fois par an. Le premier bénéfice a été un développement spectaculaire de l'affectio societatis (on n'est plus actionnaire par héritage mais par choix). Ces changements ont été aussi l'occasion de renforcer la relation entre les actionnaires familiaux. J'ai compris à cette occasion l'importance d'entretenir cette relation, d'en prendre soin et de transformer la confiance a priori en confiance construite. C'est la pérennité de nos entreprises familiales qui est en jeu et je suis disponible pour y contribuer en participant à l'animation du réseau FBN. »*

Implanté à Paris et en régions depuis 1998, cet ancrage territorial du FBN France assure une grande proximité avec les entreprises familiales, et permet de mieux accompagner les sujets de pérennité et de développement en régions.

© DR

Décès de Jeanine **Moreau**

Propriétaire de Lutecia

Jeanine Moreau, propriétaire du Dancing «le Lutécia» situé à Andouillé-Neuville, est décédée le jeudi 13 janvier 2022. Ancienne professeur de mathématiques, elle menait de main de maître son établissement avec rigueur, souplesse, bienveillance et une extrême gentillesse. Visionnaire et face au déclin des discothèques en milieu rural dans les années 2000, elle convertissait en 2005 son établissement en Dancing Thé Dansant avec une offre de restauration très attractive. Son époux, le chanteur Dédé Louis se chargeait de l'animation musicale et ce pour le bonheur des nombreux danseurs et musiciens créant de fait une grande famille.

Concours AGRETIC : prolongation du dépôt des candidatures

Pour la 2e année, Bretagne Développement Innovation organise le concours AGRETIC, en partenariat avec la Région Bretagne, le Crédit Mutuel de Bretagne et l'INPI. Objectif ? Récompenser les meilleures innovations au croisement des filières numérique & agri-agro. Ce concours est ouvert aux entreprises bretonnes des secteurs agricole, agroalimentaire ou numérique qui ont testé la mise en place d'une solution numérique pour accroitre leur compétitivité ou développer leur activité. Lancé fin novembre 2021, Bretagne Développement Innovation a modifié le calendrier du concours. Les entreprises peuvent ainsi déposer leur dossier de candidature jusqu'au 28 avril 2022.

©DR

©Shutterstock

Hausse de salaire dans l'hôtellerie-restauration

Le barème du secteur a été revalorisé avec une nouvelle grille des salaires assurant une rémunération minimum supérieure à 5 % du SMIC dès le premier niveau de la grille et une augmentation moyenne de 16,33 % par rapport à la grille actuelle. La proposition faite le 16 décembre dernier par les organisations professionnelles du secteur HCR (GNC, GNI, SNRTC, UMIH) a été signée le 17 janvier par l'ensemble des organisations patronales de la branche et la deuxième organisation syndicale représentative, la CFDT. Les organisations patronales ont également proposé un *« calendrier social pour le premier semestre 2022, afin de continuer la discussion portant sur l'attractivité de la branche »*.

Assises de la citoyenneté et de la solidarité le 10 février 2022

La Section d'Ille-et-Vilaine de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite, dans le cadre des 50 ans de la création de l'association, organise sous le Haut patronage du Secrétariat d'État à la Jeunesse et à l'Engagement et en partenariat avec le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, les Assises de la citoyenneté et de la solidarité. Elles se tiendront le 10 février 2022 de 9h à 16h30 à l'Hôtel du département, en présence de grands témoins : élus, associations, experts, enseignants. Les Assises se dérouleront sur deux demi-journées en quatre tables rondes avec débats et témoignages autour de quatre grands thèmes de réflexions menées par les membres de la Section ONM35 : Relations avec les élus des territoires, Citoyenneté -perte d'autonomie-5e risque, Laïcité et République, Actions vers la jeunesse. Réservation et Inscription obligatoire avant le 31 janvier 2022 à : contact.onm35@gmail.com

©Shutterstock

©Région Bretagne

Compétition des métiers WorldSkills : 14 médailles pour les Bretons

Ils étaient 28 jeunes, lycéens, apprentis ou déjà salariés à représenter la Bretagne lors des finales nationales de Worldskills-La Compétition des métiers- qui se sont achevées samedi 15 janvier à Lyon. L'équipe bretonne en revient, avec 9 médailles dont 3 d'or, 3 d'argent et 3 de bronze auxquelles s'ajoutent 5 médailles d'excellence.

3 médailles d'or
Paul Pipard, Cuisine
Ambre Lecoules, 3D Digital Game Art
Alexandre Adjimi, DAO Dessin Industriel

Tous 3 intègrent l'équipe de France des métiers et défendront ses couleurs lors des finales internationales de la compétition Worldskills, du 12 au 17 octobre 2022 à Shanghai.

©Région Bretagne

3 médailles d'argent
Alexis Bourget, plâtrerie et construction sèche
Karim Doledec, carrelage
Vally Junior Diarrassouba, métiers de la propreté

3 médailles de bronze
Erwan Noeppel, installation électrique
Benjamin Le Duc / Vincent Merel, intégrateur Robotique

5 Médailles d'excellence
Mathis Huck en technologie automobile
Rémy Dujardin en ébénisterie
Riwal Martin en plomberie-chauffage
Pierre Le Roux en fraisage
Marie Langlais en coiffure

Sélection immobilière

Locaux d'activités

RENNES Métropole

EXCLUSIVITÉ

NOYAL SUR VILAINE

1er trimestre 2023

- Bâtiment neuf
- Surface de 1 500 m²
- Divisible à partir de 350 m²
- Accès poids lourds
- Grandes hauteurs

EXCLUSIVITÉ

CESSON-SÉVIGNÉ AU COEUR DE L'ÉCOPOLE

1er trimestre 2023

- 2 Bâtiments d'activités livrés brut de béton
- Bât.A : 592 m² div. dès 296 m²
- Bât.B : 1 255 m² avec quais
- 21 places de parking

Tourny Meyer.

Conseil en IMMOBILIER d'AVENIR

02 23 40 88 88 | rennes@tournymeyer.fr

LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES • RENNES | LORIENT/VANNES | NANTES | BORDEAUX | BAYONNE | TOULOUSE | MONTPELLIER

©Petit fils

1

L'agence Petit-fils recrute à Rennes

Ouverte depuis janvier 2016, l'agence Petits-fils Rennes Nord a déjà créé 70 emplois d'auxiliaires de vie et 3 postes en agence. Aujourd'hui, pour répondre aux besoins de plus en plus importants des personnes âgées en situation de dépendance, l'agence recherche de nouveaux profils et va créer 30 emplois d'auxiliaires de vie en 2022. Le mercredi 9 et le vendredi 11 février 2022, l'agence Petits-fils Rennes Nord ouvrira ses portes de 9h30 à 16h30 en non-stop pour permettre aux candidats de venir postuler.

HelloWork affiche 39 % de croissance en 2021

Porté par le dynamisme du marché de l'emploi et une très forte accélération de la mutation du marché de la formation, HelloWork conclut une année exceptionnelle avec 71 millions d'euros de commandes en 2021, soit une augmentation de 20 millions d'euros versus 2021 (+ 39% de croissance). En 2021, plus de 3,7 millions d'offres d'emploi ont été publiées sur les plateformes emploi d'HelloWork, soit +93 % d'augmentation par rapport à 2020. La société réunit entre 4 et 5 millions de visiteurs uniques sur ses différentes plateformes chaque mois. HelloWork compte aujourd'hui 400 collaborateurs, dont 240 à Rennes, 110 à Paris, et 30 à Bordeaux. Afin de soutenir ses ambitions et sa forte croissance, le groupe rennais prévoit de recruter plus de 100 nouveaux collaborateurs en 2022. HelloWork ambitionne, par ailleurs, de poursuivre son développement à l'international via Jobijoba qui est d'ores et déjà présent au Royaume-Uni et en Allemagne, ainsi que sa dynamique d'acquisition de startups.

©HelloWork

2

De gauche à droite : Jérôme Armbruster, président du groupe HelloWork, et François Leverger, Directeur Général de HelloWork

©Keepcool

Keepcool ouvre une salle de sport à Cesson-Sévigné

Le réseau français de salles de fitness Keepcool continue son expansion en annonçant l'ouverture d'une nouvelle salle à Cesson-Sévigné. À la tête de cette nouvelle salle, Frédérique Bernard, franchisée du réseau Keepcool depuis 2019. Il dirige déjà 2 autres clubs, au Mans et dans le centre de Rennes. La salle de 404 m² propose des entrainements individuels ou collectifs, avec des espaces de cardio, de renforcement musculaire, des séances d'entrainement vidéo au sein de 3 studios, ainsi qu'un vaste espace de détente pour permettre aux sportifs de se relaxer et se ravitailler avec les produits diététiques mis en vente. Parmi les dernières activités tendance, le club de Cesson Viasilva propose notamment l'espace Shado Xperience de 45 m² : une nouvelle expérience immersive de cardio boxing, plongée dans l'obscurité.

3

©Secure-IC

Secure-IC lève 20 millions d'euros

Secure-IC annonce une première levée de fonds de 20 millions d'euros, menée par Alliance Entreprendre avec le concours de GO Capital et de BNP Paribas Développement. L'entreprise bretonne installée à Cesson-Sévigné fournit des technologies de protection brevetées qui sont intégrées à des centaines de millions de puces électroniques pour les smartphones, ordinateurs portables, automobiles, compteurs intelligents, serveurs pour le Cloud, etc. Secure-IT a construit sa croissance, depuis sa création en 2010, sur un fort développement à l'international. Avec aujourd'hui une présence et des clients dans 20 pays, sur 5 continents, la société compte plus de 100 collaborateurs. La recherche et développement constitue l'un des piliers majeurs de cette croissance, avec plus de 200 brevets internationaux à son actif et 250 articles scientifiques publiés. Avec ce financement, Secure-IC entend couvrir l'intégralité du cycle de vie de la sécurité des objets connectés et systèmes embarqués, depuis leur conception en passant par la gestion des flottes de dispositifs déployés jusqu'à la fin de leur exploitation.

Simango lance son metaverse pour former les établissements de santé

Le metaverse, désigne une expérience dans un environnement virtuel en trois dimensions où l'utilisateur évolue à travers un avatar ou un hologramme. La startup rennaise, Simango, vient de lancer son metaverse : un hôpital virtuel augmenté dédié à la formation du personnel soignant et médical de ses 240 établissements clients. Objectif affiché : créer une expérience d'apprentissage encore plus aboutie grâce à un jumeau numérique, collaboratif et évolutif. Disposant déjà d'une bonne longueur d'avance grâce à ses modules de formation en réalité virtuelle, l'entreprise rebaptisée MetaSimango, envisage une levée de fonds pour finaliser le développement de cet hôpital virtuel qui, à terme, certifiera les formations dans la blockchain.

©Simango

©Studio Carlito

Première opération de croissance externe pour Digitaleo

Digitaleo, expert en campagnes marketing locales (marketing direct, réseaux sociaux, présence, management, avis clients), vient d'acquérir la société Kamp'n. Basée à Paris et Marseille, l'entreprise de plus de 20 personnes a développé une plateforme SaaS complémentaire et spécialisée en gestion de campagnes Social Ads et Google Ads multi-locales. Cette solution permet la récolte de données pour automatiser et contextualiser les publicités en fonction du contexte local. Grâce à cette croissance externe, les deux entreprises vont proposer une offre logicielle et servicielle tout-en-un sur tous les canaux de la communication digitale et locale.

Tribunal Judiciaire de Rennes

La lutte contre les violences conjugales s'intensifie

Par Karine Barbé

L'audience solennelle de rentrée du tribunal judiciaire de Rennes a été marquée par l'installation de sa nouvelle présidente, Béatrice Rivail et un retour sur l'année écoulée. Le procureur de la République Philippe Astruc a fait état d'avancées notables dans la lutte contre les violences faites aux femmes. La première vice-présidente Dominique Ferali a quant à elle souligné la « pénurie chronique de ressources humaines et matérielles » de la Justice.

L'audience de rentrée s'est déroulée le lundi 17 janvier dernier en comité restreint en raison du contexte sanitaire. Seuls les deux chefs de cour, Frédéric Benet-Chambellan, procureur général, et Xavier Ronsin, premier président, ainsi qu'Éric Lemonnier, bâtonnier de l'ordre des avocats étaient présents. Dans son discours d'ouverture, la vice-présidente Dominique Ferali, a rappelé les difficultés de l'institution et précisé que *« Non la justice n'est pas réparée et les moyens "rapides" qui ont été mis en œuvre ne suffiront pas à pallier la "pénurie chronique de ressources humaines et matérielles" et faire face aux "réformes multiples, conçues et menées dans l'urgence et l'impréparation", selon les termes employés par les magistrats de la Cour de Cassation. »*

Dominique Ferali a également procédé à l'installation des nouveaux magistrats dont la nouvelle présidente du tribunal judiciaire, Béatrice Rivail. *Voir p15.*

Activité pénale : 10 118 affaires poursuivables en 2021

Le procureur de la République Philippe Astruc a ensuite rappelé les principaux axes de travail développés en 2021 et qui se poursuivront en 2022. Et en premier lieu la lutte contre la violence faite aux femmes avec des chiffres encourageants dans la réponse judiciaire à ce fléau.

Violences faites aux femmes : « Nous gagnons sur le 'chiffre noir' »

Philippe Astruc s'est notamment réjoui du nombre de procédures reçues qui a plus que doublé passant de 916 à 1 972 *« cela atteste que nous gagnons sur le « chiffre noir » des faits non révélés en créant un environnement plus favorable aux victimes. »* Le taux de classement sans suite a également diminué, passant de 49,45 % à 37,88 %. Le nombre de stages de responsabilisation des conjoints violents qui constitue la réponse minimale dans ce domaine a pratiquement été multiplié par 6 passant de 102 à 580. Le nombre de transfert du commissariat vers le palais de justice pour réponses immédiates a été multiplié par 3 passant de 103 à 334. L'équipement en *« téléphones grave danger »* et *« bracelets anti-rapprochement »* progresse, mais reste encore assez limité.

Le procureur a toutefois rappelé que cette politique pénale très incisive n'était pas sans peser sur l'administration pénitentiaire

qui doit désormais prendre en charge 130 détenus pour ce motif et plus de 400 condamnés dans le cadre du milieu ouvert. *« Le suivi de cette population pénale, et la détection des risques de nouveaux passages à l'acte constitue un enjeu de taille que nous nous employons (…) à relever notamment par la mise en place d'une grille d'évaluation de la dangerosité spécifique qui nous permet d'identifier les situations les plus préoccupantes. »* En 2021 un féminicide est à déplorer sur le ressort.

Stupéfiants : sur le seul « point de vente » de St-Jacques de la Lande 46 trafiquants identifiés en 2021

La politique menée contre la drogue veut à la fois responsabiliser les usagers afin de peser sur *« la demande »* et lutter contre les trafics pour contrarier *« l'offre »*. En 2021, 1221 verbalisations pour usage ont été dressées. Côté dealers, l'accent a été mis ces derniers mois sur les trafics dans les halls d'immeubles. Le procureur a rappelé la difficulté de la tâche au vu du nombre de personnes pouvant s'adonner à cette activité sur un point de revente *« Si je prends comme exemple celui qui a dramatiquement défrayé la chronique en 2021 de Saint-Jacques de la Lande, ce n'est pas moins de 46 trafiquants qui ont été identifiés cette année sur ce point de revente, dont 10 ont été incarcérés, 11 judiciairement interdits de paraître et 7 demeurent à juger. Je vous laisse faire le compte s'agissant des quelques dizaines de points de revente que nous devons traiter sur Rennes. »*

L'activité pénale en volume

	2018	2019	2020	2021
Nombre total de PV traités (hors CNT)	50 114	49 671	45 081	42 277
dont auteurs identifés	*19 588*	*20 050*	*20 388*	*22 326*
Affaires poursuivables	12 289	11 861	12 009	10 118
Affaires ayant fait l'objet d'une réponse pénale	**10 520**	**10 163**	**8 784**	**8 625**
dont autres mesures alternatives aux pousuites réussies	4 054	3 895	3 597	2 565
Taux de réponses pénales	85,6%	85,7%	82,1%	85,2%
Nombre de PV traités à l'antenne du parquet au CNT	144	57 099	119 458	232 773

Décisions pénales	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
Jugements correctionnels (hors I.C)	2 415	2 067	1 839	2 003
Ordonnances CRPC	856	837	705	1 000
Compositions pénales réussies	1 110	1 008	1 643	1 868
Ordonnances pénales	2 028	1 517	1 234	1 447

	2018	2019	2020	2021
Affaire familiales (hors tutelles mineurs)				
Affaires nouvelles	2 704	2 928	2 686	2 334
Affaires terminées	2 759	2 909	2 188	2 826
Stock au 31 décembre	3 506	3 510	3 636	3 070
	28	27,2	29,5	27,9
Délai moyen de traitement des procédures (après et hors divorce)	**9,10**	**9,80**	**8,80**	**10,40**

1354 défèrements à Rennes en 2021, un record

« Nous avons conduit de front ces deux politiques pénales en matière de violences conjugales et de lutte contre les stupéfiants de manière très incisive en multipliant les réponses pénales et notamment au travers d'une politique de défèrement jamais atteinte à Rennes. Ils ont été en 2021, de 1354, soit plus de 100 par mois ou de 3 par jours, alors qu'ils n'étaient en 2017, pour donner un repère, que de 877 » a tenu à souligner le procureur de la République.

Aujourd'hui le centre pénitentiaire de Rennes-Vezin compte 752 détenus, pour un taux d'occupation de 131 %.

L'amende forfaitaire délictuelle principalement traitée à Rennes

Lundi 10 janvier, Emmanuel Macron a proposé de généraliser les amendes forfaitaires délictuelles pour les délits sanctionnés par des peines inférieures à un an de prison, comme c'est le cas par exemple pour l'usage de stupéfiants. Suite a cette annonce, il apparaît qu'une partie non négligeable de la réponse pénale en France passera par le parquet de Rennes, qui a la charge du Centre national de traitement (CNT) *« Cette perspective constitue donc pour nous un enjeu d'une particulière importance qu'il nous faut anticiper à tous points de vue »* alerte le procureur de la République. À l'antenne du parquet du CNT, 57 000 délits ont été traités en 2019, 120 000 en 2020 et plus de 230 000 en 2021.

Évoquant les états généraux de la Justice, le procureur a appelé de ses vœux la création de parquets départementaux et la possibilité de passage pour un temps défini de l'avocature vers la magistrature et inversement.

Magistrats et fonctionnaires départs et arrivées

3 départs

Ollivier Joulin parti à la retraite après cinq années et demie passées à la tête de la juridiction rennaise. Il a cependant gardé une activité juridictionnelle en devenant magistrat honoraire.

Alain Kerhoas après 3 années durant lesquelles il a présidé la JIRS puis assuré l'intérim d'ollivier Joulin durant ces 4 derniers mois, part aujourd'hui rejoindre la cour d'appel de Rennes en qualité de Président de chambre.

Emmanuelle Bernier a passé 3 années à la tête du greffe de la juridiction. Elle a quitté la juridiction le 1er septembre 2021 pour le Secrétariat général du ministère de la Justice où elle occupe le poste de cheffe du département des ressources humaines et de l'action sociale au sein de la délégation interrégionale du secrétariat Grand-Ouest.

Les arrivées

Trois nouveaux magistrats ont été installés dans leur fonction, lundi 17 janvier, à l'occasion de l'audience solennelle de rentrée du tribunal de Rennes. Béatrice Rivail qui succède à Ollivier Joulin en qualité de présidente du Tribunal judiciaire de Rennes arrive de Privas (Ardèche), où elle exerçait également comme présidente. Elsa Bensaid, précédemment conseiller à la cour d'appel de Nancy, a été nommée 1er vice présidente. Marc Gelineau Larrivet, vice président TGI de Nanterre, est affecté au Centre National de Traitement en qualité de vice procureur. Yann Garcia-Audo, arrivé du Tribunal de grande instance de Lorient a été nommé directeur de greffe.

Ils sont arrivées en septembre dernier

- M. **François Touron** nommé 1er VP chargé de l'application des peines
- Mme **Manon Lipiansky** nommée vice présidente chargée du contentieux de la protection
- Mme **Marie-Line Pichon** nommée vice présidente chargée de l'application des peines,
- M. **Jérémy Mouchette**, nommé juge d'instruction
- Mme **Adeline Pickeroen** nommée juge d'instruction
- M. **Pierre Chuchkoff** nommé vice-Procureur
- Mme **Chrystelle Vitre** nommée vice-Procureure
- Mme **Alice Barbe** nommée substitute

Évolution des affaires civiles (hors divorces et hors JLD)

	2018	2019	2020	2021
Affaires nouvelles	**7 520**	**8 664**	**7 211**	**8 069**
dont contentieux général	920	982	1254	1457
dont référés	804	749	752	791
dont JEX-saisies immobilières	613	605	315	244
Affaires terminées	**6 442**	**9 229**	**7 213**	**8 642**
dont contentieux général	955	1107	1308	1486
dont référés	767	811	662	794
dont JEX	603	642	305	354
Stock au 31 décembre (en 2019 transfert du tribunal du contentieux de l'incapacité vers le TGI)	**3 731**	**6 477**	**6 232**	**5 984**
Délai moyen du jugement des affaires (tous contentieux)	**7,2**	**9,4**	**9,7**	**11,7**

Béatrice Rivail, nouvelle présidente du tribunal judiciaire de Rennes

Elle aurait pu être psychiatre, mais finalement c'est la justice qui l'a emporté. Béatrice Rivail est attentive à la nature humaine, apprécie le rôle social de la justice et la réparation qu'elle peut apporter.

©Studio Carlito

©Studio Carlito

Béatrice Rivail commence sa carrière en 1988 en tant qu'avocate puis en 2002 elle cède à un ancien désir de devenir magistrat. Une double expérience qui lui sert beaucoup aujourd'hui *« J'entends tout à fait les difficultés des avocats, leurs besoins. Je sais aussi quelles sont les nôtres dans le monde de la magistrature. Ce double regard me permet de mieux comprendre ces deux mondes. »*

Le faire ensemble

Béatrice Rivail arrive d'Ardèche. Elle y exerçait depuis 2017 en tant que présidente du tribunal de grande instance de Privas où elle a eu à cœur de développer la médiation notamment. Le faire ensemble est d'ailleurs un leitmotiv pour la nouvelle présidente du tribunal judiciaire de Rennes *« Je crois en la dyarchie, à cette gouvernance à deux têtes, président et procureur, avec le directeur de greffe comme troisième homme. Pour que le tribunal soit bien géré, il faut être d'accord, prendre des décisions ensemble. Il faut savoir discuter, échanger, négocier. »* Par ailleurs le management participatif fait partie intégrante de son vocabulaire *« Nous ne sommes plus dans un management vertical avec les magistrats du siège, mais dans l'échange. »*

Pour avoir une justice de proximité, il faut avoir les effectifs adaptés

À peine arrivée, Béatrice Rivail entre dans une phase de diagnostic pour prendre la mesure des besoins dans la juridiction. *« On a eu une pléiade de réformes importantes qui se sont succédé. Il faut réadapter les effectifs à la taille et aux compétences de la juridiction. »* On sent le sous-entendu : la juridiction a besoin de renforcer ses effectifs. *« Pour avoir une justice de proximité, il faut avoir les effectifs adaptés afin qu'elle soit rapide et efficace. Toutes les procédures orales, où les gens saisissent le juge assez facilement (baux d'habitation, crédit à la consommation…) doivent être conservées. Il est nécessaire de faire un diagnostic pour mesurer les besoins de la juridiction : le temps qu'on passe au pénal, le nombre d'audiences, quels sont les besoins au civil, quels types de contentieux sont traités… Par exemple à Rennes, lorsqu'on voit toutes les grues, on se dit qu'il y a du droit immobilier et forcément du contentieux derrière. »*

La pyramide de Maslow

Un des chevaux de bataille de Beatrice Rivail est le bien-être des salariés de la juridiction, car *« quand on se sent bien, on fait du bon travail, on y met du sens, et c'est dans l'intérêt du justiciable »*. Et son second tient à l'animation de la juridiction *« faire des conférences, expliquer les lois aux justiciables. On peut imaginer beaucoup de choses pour rendre la justice plus accessible, mieux la connaître. »* Oui, mais voilà, pour avoir du personnel désireux de s'investir dans cette mission, il faut d'abord répondre à ses besoins primaires, on en revient au bien-être *« C'est le principe de la pyramide de Maslow »* décrypte la présidente. Des moyens donc et des effectifs suffisants.

« La compétence en propriété intellectuelle contribue au rayonnement de la juridiction »

Betarice Rivail est particulièrement fière de présider une juridiction riche de nombreuses compétences. *« Ici c'est une juridiction interrégionale spécialisée qui possède une compétence particulière en matière pénale et s'étend sur 4 cours d'appel. Nous avons également une compétence en propriété intellectuelle qui contribue au rayonnement de la juridiction. J'en suis d'autant plus consciente que j'ai présidé en 2015 une chambre en propriété intellectuelle à Lyon. Il n'y a que 10 tribunaux en France qui ont cette compétence et il faut vraiment préserver cela. La propriété intellectuelle c'est quelque chose de précieux. »*

Prêts pour le tout numérique ?

« Nous sommes en retard dans notre plan de transformation numérique par rapport à d'autres ministères. Je pense au ministère des Finances publiques où ils sont en avance sur nous en termes de dématérialisation et de numérisation. Il nous faut plus de temps pour réussir à moderniser la justice et cela veut dire avoir des applicatifs, peut-être moins nombreux, mais qui fonctionnent tout de suite, de manière évidente. Ce passage au zéro papier, il ne se fait pas comme ça. Il nécessite un accompagnement au changement : formation, présence de personnels techniques compétents qui suivraient notre progression. »

Votre vision pour l'avenir ?

Nous sommes dans une juridiction dynamique et créative. Ce tribunal à l'allure d'une soucoupe volante en est le reflet. Alors un maître mot : il ne faut pas lâcher prise et continuer à nous battre pour cette justice à laquelle nous aspirons tous !

3 questions à…

Une envie sur le territoire ?
C'est juste une idée à creuser pour l'instant…mais j'aimerais mettre en place une maison de la justice et du droit qui assurerait une présence judiciaire gratuite de proximité à tous les justiciables.

Vos endroits préférés en Bretagne ?
J'aime beaucoup Quiberon et Belle-Île-en-Mer, mais il faut que je découvre mieux Saint-Malo !

Vous avez passé un DEA, «sciences juridiques de la mer », quelle est votre course nautique préférée ?
La Route du Rhum. C'est spectaculaire de voir ces marins, leur volonté !

Menuiserie aluminium – La Bazouge-du-Désert

Pour recruter, l'entreprise Rête se prend en main

Intégrant des demandeurs d'emploi, parfois sans qualification, l'entreprise Rête menuiserie forme en interne pour préparer l'avenir. Elle a reçu fin novembre le prix Jeunesse aux Trophées de l'Entreprise Inclusive de l'Union des Entreprises 35.

Pas évident de recruter quand on est implanté en zone rurale ? *« Nous avons beaucoup de beaux chantiers à réaliser, mais le manque de main-d'œuvre ralentit notre rythme d'intervention »*, soulignent Jean-Christophe Hible et Florence Aubras qui ont repris l'entreprise Rête en 2018, spécialisée en menuiseries aluminium sur mesure fabriquées dans leur propre atelier.

Basée à 15 km au nord de Fougères, l'entreprise peine à attirer des candidats, elle a donc engagé une démarche pro-active : Florence Aubras s'est rapprochée du centre de formation des apprentis de Fougères et de la Mission Locale pour se positionner comme employeur acceptant les demandeurs d'emploi en stage. *« On ouvre notre atelier de fabrication aux personnes non formées pour voir si le métier leur plaît. C'est du temps à consacrer, on a d'ailleurs suivi une formation de tuteur, mon mari et moi, en plus du chef d'atelier. Mais pour certaines personnes, c'est un vrai déclencheur de motivation professionnelle. »*

C'est ainsi que Cyril a suivi plusieurs stages chez Rête : chômeur de longue durée, il a intégré une formation de menuisier à Fougères, financée par la Région Bretagne (Qualif'Emploi). Également accompagné par la Mission Locale, le demandeur d'emploi bénéficie d'un suivi régulier, notamment quant aux règles de vie au travail (savoir-être). L'entreprise doit s'impliquer dans le processus de formation afin d'augmenter l'employabilité de la personne.

Cédric, Cyril et Florence Aubras

« À la fin de sa formation, Cyril a obtenu son CAP, donc nous l'avons embauché en CDD, et comme cela se passe très bien, son contrat a été reconduit, mais en CDI au 1er janvier 2022. » Pour Florence Aubras, le rôle de la Mission locale est indispensable autant pour aider l'entreprise que le jeune : plusieurs rendez-vous de suivi personnalisé, des objectifs de progression, bilan régulier des compétences… *« C'est très positif car la personne voit sa progression, ce qui peut être très motivant »*.

L'entreprise a fait coup double en accueillant ensuite le frère de Cyril : Cédric est actuellement en CDD avec un accompagnement différent, car personnalisé. *« Notre richesse de petite entreprise c'est le côté humain : on a une relation gagnant-gagnant avec nos équipes, ce qui peut jouer en notre faveur pour des personnes éloignées de l'emploi qui retrouvent plus facilement confiance en elles et s'investissent dans leur nouveau travail »*.

Florence Aubras a engagé une réflexion avec le centre de formation des apprentis de Fougères, et espère à terme proposer un module de formation à la menuiserie aluminium à des jeunes du pays de Fougères : *« Nous n'avons pas d'autre choix que de former nous-mêmes car il n'y a aucune formation en menuiserie aluminium en Ille-et-Vilaine. C'est un pari pour l'avenir, on veut agir et non pas se plaindre et être fatalistes »*.

L'entreprise Rête, a reçu fin novembre le prix Jeunesse aux Trophées de l'Entreprise Inclusive organisés par l'Union des Entreprises, mettant en avant ses efforts envers l'accueil et l'intégration par la formation de demandeurs d'emploi.

Accidents du travail & maladies professionnelles

Gestion et diminution du coût risque

Par David Kerboul, Juriste en Droit Social, responsable pôle social chez Talenz Toadenn.

Le système de tarification des accidents du travail et les maladies professionnelles (AT/MP) a été réformé ces dernières années, afin d'en simplifier les règles et de renforcer l'incitation à la prévention. Cela reste néanmoins complexe et encore insuffisamment connu des entreprises.

Compte tenu des enjeux, financiers (coûts liés aux cotisations AT/MP) mais aussi humains (préservation de la santé et de la sécurité des salariés, améliorations des conditions de travail), les entreprises ont tout intérêt à mettre en œuvre une démarche visant à mieux maîtriser les risques professionnels des AT/MP.

Enjeu social et économique

La survenance d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle peut générer un coût financier significatif pour les entreprises du fait notamment de l'augmentation de ses taux de cotisation AT/MP. Il est donc indispensable de gérer ses dossiers d'accident du travail et de maladie professionnelle et de suivre l'évolution de la tarification AT/MP de ses établissements.

Plus de 700 000 dossiers en 2019

Selon le rapport annuel 2019 de l'Assurance maladie – Risques professionnels, le nombre d'accidents du travail reconnus s'élevait à 655715, celui des maladies professionnelles prises en charge était de 49505. En 2020, dans le contexte de la pandémie de Covid-19, le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles a subi une baisse importante.

La tarification accidents du travail / maladies professionnelles

À la charge exclusive de l'employeur, la cotisation AT/MP est calculée à partir d'un taux qui est fixé annuellement pour chaque établissement et qui varie en fonction du secteur d'activité de l'entreprise, de son effectif, et de la sinistralité propre à l'établissement.

Rappels et définitions

L'accident du travail est, quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail, à une personne travaillant pour un ou plusieurs employeurs, à quelque titre et en quelque lieu que ce soit (art. L 411-1 du Code de la sécurité sociale).

Trois conditions cumulatives doivent être réunies pour caractériser l'accident du travail :

- un fait accidentel soudain, ayant date et heure certaines,
- une lésion corporelle (physique ou psychologique),
- un lien avec le travail et le fait accidentel.

L'accident du travail doit être distingué de l'accident de trajet qui est celui survenu à un salarié pendant le trajet aller et retour entre :

- son lieu de résidence et son lieu de travail,
- son lieu de travail et son lieu de restauration habituel à midi.

L'accident doit survenir pendant l'horaire normal de trajet eu égard à l'horaire de travail et alors que le contrat de travail du salarié est en cours et non suspendu.

Le salarié victime d'un accident de trajet bénéficie d'une protection particulière.

Il n'existe pas de définition légale de la maladie professionnelle.

Contrairement à l'accident du travail qui suppose un caractère soudain, la maladie professionnelle est caractérisée par son aspect lent et évolutif.

La maladie est présumée d'origine professionnelle dès lors qu'elle figure sur l'un des tableaux des maladies professionnelles annexés au Code de la sécurité sociale, et contractée dans les conditions mentionnées dans le tableau.

Si une ou plusieurs conditions ne sont pas remplies, un système complémentaire de reconnaissance est mis en place pour déterminer l'origine professionnelle de la maladie. Cette procédure repose sur l'expertise médicale et est confiée à un comité régional de reconnaissance des maladies professionnelles (CRRMP).

La reconnaissance d'une maladie professionnelle permet à la personne qui en est atteinte de bénéficier des mêmes prestations que celles accordées en cas d'accident du travail.

En matière de risques professionnels, un système assurantiel garantit aux salariés une indemnisation en cas d'accident ou de maladie qui sont reconnus d'origine professionnelle par la CPAM. Ce système est financé par les entreprises par le biais de la cotisation patronale appelée *« cotisation AT/MP »*.

Il existe trois modes de tarification :

• La **tarification collective** est applicable aux entreprises de moins de 20 salariés ou pour les établissements créés depuis moins de trois ans (hors reprise). Le taux est commun à l'ensemble des entreprises d'un même secteur d'activité. Calculé en fonction de la sinistralité du secteur, plus celle-ci est forte, plus le taux est élevé.

Toutefois, les entreprises d'au moins 10 salariés qui relèvent de la tarification collective et qui ont connu un ou plusieurs accidents du travail sur une période récente subiront une majoration forfaitaire du taux de cotisation. Cette majoration s'appliquera la première fois aux cotisations dues au titre des périodes courant à compter du 1er janvier 2023.

• La **tarification mixte** est applicable aux entreprises de 20 à 149 salariés. Le taux est déterminé par la CARSAT en fonction de la sinistralité propre à l'entreprise (taux individuel) et en partie en fonction de la sinistralité du secteur d'activité (taux collectif). Plus l'effectif de l'entreprise s'approche de 149 salariés, plus la part du taux individuel est importante par rapport à celle du taux collectif.

• La **tarification individuelle** est applicable aux entreprises de plus de 149 salariés. Le taux est déterminé annuellement par la CARSAT en fonction des résultats statistiques des trois dernières années connues, propres à l'établissement.

L'accompagnement des entreprises

Une bonne gestion des AT/MP implique la mise en œuvre de procédures adaptées et l'adoption de bons réflexes. C'est à cette fin que les équipes du pôle social de Talenz Toadenn accompagnent au quotidien les entreprises dans la gestion et la diminution du coût risque AT/MP.
L'accompagnement intervient lors de la phase déclarative mais aussi à travers d'actions d'audit et de veille.

La phase déclarative est une étape primordiale. Tout accident du travail, dès lors qu'il a été porté à la connaissance de l'employeur, doit faire l'objet d'une déclaration auprès de la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM). La déclaration d'accident du travail (DAT) est effectuée par l'employeur au moyen d'un imprimé Cerfa, sous pli recommandé avec demande d'avis de réception ou via le site internet net-entreprises, dans les 48 heures de la connaissance par l'employeur du fait accidentel.

Après le recueil et l'analyse des faits, nous accompagnons l'employeur dans la rédaction de la DAT. Le contenu de la DAT est important, il peut influer sur la procédure suivie par la CPAM pour statuer sur l'origine du fait accidentel.

La DAT peut être assortie de réserves, à condition qu'elles soient motivées, c'est-à-dire qu'elles portent sur les circonstances de temps et de lieu de l'accident ou sur l'existence d'une cause totalement étrangère au travail. Ces réserves doivent intervenir dans un délai de 10 jours à compter de la DAT, elles peuvent faire l'objet d'un courrier additif joint à la déclaration.

©LM-TJ

©Shutterstock

Formuler des réserves est une nécessité pour l'employeur qui souhaite s'opposer à la reconnaissance du caractère professionnel de l'accident. En cas de réserves motivées de l'employeur, la caisse sera contrainte d'initier une instruction, elle devra ainsi impérativement, avant sa décision, envoyer à l'employeur et à la victime de l'accident un questionnaire portant sur les circonstances de l'accident ou la cause de celui-ci ou procéder à une enquête auprès des intéressés.

L'instruction du dossier par la caisse doit être menée de manière contradictoire. La caisse est à cet effet tenue par des obligations en termes d'information, de communication et de prévenance. Le non-respect de l'une de ces obligations par la caisse rend la décision de prise en charge de l'accident inopposable à l'employeur.

Au stade de l'instruction, nous vérifions ainsi, aussi bien pour l'accident du travail que pour la maladie professionnelle, que le principe du contradictoire est bien respecté : transmission du questionnaire à l'employeur, information sur la possibilité de consulter le dossier constitué par la caisse…

L'audit et la veille

Le deuxième axe d'accompagnement, c'est la mise en œuvre d'actions d'audit et de veille.

Lors de la notification annuelle du taux de cotisation AT/MP de l'entreprise par la CARSAT, il convient de s'assurer que les règles de tarification n'ont pas été appliquées en la défaveur de l'entreprise.

L'audit consiste en pratique à consulter le compte AT/MP de l'employeur, en particulier la feuille de calcul, afin de contrôler l'exactitude des informations : les effectifs, le secteur d'activité, code risque, la valeur totale des risques, la masse salariale, les sinistres imputés… En cas d'identification d'anomalies ou d'erreurs de calcul, l'employeur dispose d'un délai de deux mois pour contester le bien-fondé du taux AT/MP.

En complément de l'audit, nous assurons, pour les employeurs soumis à un taux individuel ou à taux mixte, un suivi permanent des sinistres en cours. Il s'agit du suivi administratif des dossiers d'accidents du travail et des maladies professionnelles, de la vérification en temps réel de toutes les mentions qui sont portées sur le compte AT/MP de l'employeur, mais aussi la détermination des impacts financiers d'un sinistre. Si après analyse nous jugeons qu'il y a un intérêt à contester, nous remettons le dossier entre les mains d'un cabinet d'avocats partenaire.

1er levier : la prévention

En conclusion, n'oublions pas que le levier essentiel à la diminution des risques professionnels, c'est la prévention. C'est une obligation qui incombe à l'employeur. Ce dernier doit prendre *« les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs »* (art. L 4121-1 du Code du travail). Cette obligation de sécurité qui pèse sur l'employeur est d'autant plus importante qu'elle sera appréciée dans l'éventuelle reconnaissance de la faute inexcusable de l'employeur.

Pour remplir ses obligations en matière de prévention, l'employeur doit mettre en œuvre différentes mesures comme la formation, l'information des salariés, et en particulier identifier, évaluer et suivre les risques professionnels dans l'entreprise. Les résultats de cet inventaire doivent être retranscrits dans un document : le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP). L'identification, l'analyse et le classement des risques permettent ainsi de définir les actions de prévention les plus appropriées. Ce document est obligatoire dans toutes les entreprises dès l'embauche du premier salarié. Il est mis à jour au moins une fois par an, lors de toute décision modifiant les conditions de travail ou impactant la santé ou la sécurité des salariés, ou lorsqu'une information supplémentaire intéressant l'évaluation d'un risque dans une unité de travail est recueillie.

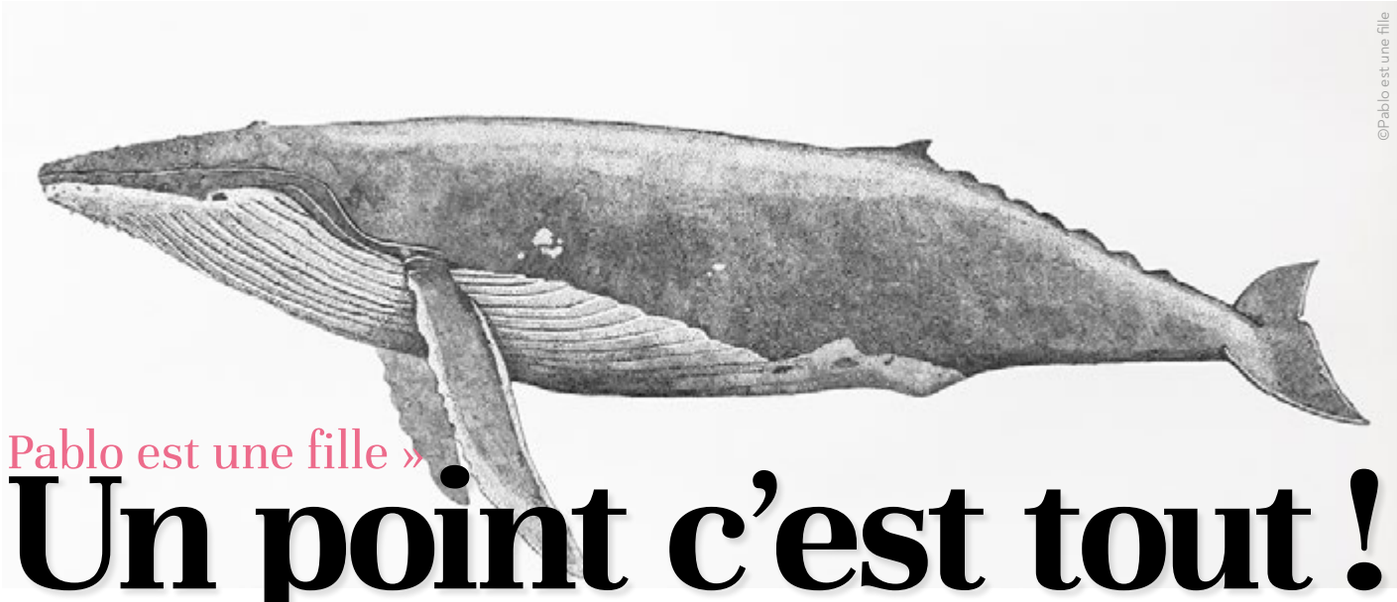

« Pablo est une fille »

Un point c'est tout !

Par Gwénaëlle de Carné

« Pablo est une fille » ! Une boutade pour créer la surprise ! Pas question ici de Picasso, mais d'une illustratrice de 29 ans passionnée de dessin et d'architecture. Elle a composé son pseudonyme à partir des deux premières lettres de son prénom et de son nom : Pauline Bloquel.

Architecte de formation, elle a toujours eu à cœur d'exprimer sa vision de la ville et de l'architecture. Et ce qui était un hobby est devenu un métier. La plupart de ses illustrations, en noir et blanc, ont pour thème son port d'attache, *« ma jolie ville de Rennes, ma muse »*, dit-elle.

« Pointilliste et pointilleuse »

Pablo a développé une technique à son image, exigeant autant de minutie que de rigueur. Armée d'un simple stylo de 0,05 mm et douée d'une patience infinie, elle dessine point par point, dans l'esprit des peintres pointillistes de la fin du XIXe siècle : Georges Seurat, Maximilien Luce, Paul Signac… Ainsi a-t-elle compté 78 000 points pour faire surgir sur le papier la tour des Horizons de Georges Maillols, le plus haut bâtiment de Rennes. Trois semaines de travail ! Avec le même talent, la même attention au détail, elle a recréé l'hôtel de ville de Gabriel, les maisons à pans de bois du vieux Rennes avec toujours des angles inédits, des perspectives soignées, en variant la taille du point pour suggérer ombre et lumière. *« Par cette technique dite du pointillisme*, confie-t-elle, *émane de mes illustrations une sorte de réalisme empreint de naïveté. »*

Chaque original donne lieu à une sérigraphie éditée en plusieurs exemplaires par l'Association rennaise *« La Presse Purée »*. Numérotées, elles sont encadrées sur mesure par l'atelier *« La Fabrique »*, car Pablo aime faire appel aux savoir-faire bretons. Elle édite aussi des cartes postales imprimées à Plougastel dans l'Imprimerie Cloître. *« Loin de l'agitation du monde, mes sérigraphies pourraient être perçues comme une ode à la patience ou comme les revendications d'une pointilliste pointilleuse qui vous somme de ralentir, de voir, de ressentir… »* Vêtue d'un ciré jaune, bien pratique pour braver les intempéries, Pablo arpente les rues à la recherche des points de vue les plus saisissants : *« j'accorde beaucoup d'importance aux détails. Une ville ne se résume pas à ses beaux immeubles, à ses rues et à ses habitants. Ce sont aussi ses lampadaires, ses poubelles, ses enseignes, ses travaux, tous ces petits détails de la vie quotidienne auxquels s'attache le regard. »*

Pablo dessine au point les lieux et les choses qui l'inspirent : les villes de Bretagne (la Place Saint-Pierre à Vannes, le passage Pommeraye et le Lieu Unique à Nantes), les plantes, les animaux marins, telles ces superbes sérigraphies consacrées aux cétacés, aux méduses, aux poissons, aux crustacés… *« À mi-chemin entre gravure scientifique et illustration, l'ensemble de ces portraits d'animaux forme une douce et poétique ménagerie »*.

Désireuse de diversifier son activité, Pablo répond aux demandes des particuliers, des entreprises, des agences d'architecture pour dessiner leurs constructions. Et cela point par point !

Capifrance, 12 rue Poullain Duparc à Rennes, exposition du 4 janvier au 4 février.

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

7 Jours, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de l'Ille-et-Vilaine.
Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.
Selon l'arrêté du 19 Novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044378066) : Les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif pour le département de l'Ille-et-Vilaine est de 0,183 euro HT le caractère.
Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2022 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :
•Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés commerciales prévues par l'article R. 210-3 du code de commerce et à la constitution de sociétés civiles prévues par l'article 22 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté
•Le tarif des annonces légales relatives à la constitution des groupements agricoles d'exploitation en commun prévues par l'article R. 323-14 du code rural et de la pêche maritime et de sociétés demeure déterminé conformément aux dispositions de l'article 1er de l'arrêté ;
•Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-2 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 27 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 149 euros HT pour le département de l'Ille-et-Vilaine;
•Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-8 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 29 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 108 euros HT pour le département de l'Ille-et-Vilaine
•Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département de l'Ille-et-Vilaine.
•Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département de l'Ille-et-Vilaine.

CESSIONS

SCP PINSON - EON
1 rue de Rennes
35360
MONTAUBAN-DE-BRETAGNE
02 99 06 68 68
Notaires

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Philippe EON, Notaire Associé à MONTAUBAN DE BRETAGNE, le 6 janvier 2022, enregistré au service départemental de l'enregistrement de RENNES, le 14 janvier 2022 sous les références 2022 N 87, a été cédé par la société **LE MAJESTIC**, SARL au capital de 50.000,00 €, siège social à SAINT-MALO (35), 1 place Guy La Chambre, identifiée au SIREN sous le n° 820 530 897 et immatriculée au RCS de SAINT-MALO. Au profit de la **SARL ROUSSELOT-PARIS**, SARL au capital 20.000,00 €, siège social à DINARD (35), 20 rue du Maréchal Leclerc, identifiée au SIREN sous le numéro 799 928 718 et immatriculée au RCS de SAINT-MALO, Un fonds de commerce de "RESTAURATION RAPIDE SUR PLACE ET A EMPORTER, BAR, DEBIT DE BOISSONS" ; exploité à SAINT-MALO (35), 1 Place Guy La Chambre, connu sous le nom commercial "KNOP". Moyennant le prix principal de six cent mille euros (600 000,00 €). Entrée en jouissance le 6 janvier 2022. Les oppositions devront être faites à l'adresse de situation du fonds : 1 place Guy La Chambre 35400 SAINT-MALO ce, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au BODACC. Pour insertion Le Notaire

227J00519

WWW.7JOURS.FR

AVIS ADMINISTRATIFS

Direction de la Coordination Interministérielle
et de l'Appui Territorial
Bureau de l'Environnement
et de l'Utilité Publique

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Par arrêté, le préfet informe les habitants de BOURGBARRÉ, SAINT-ARMEL, SAINT-ERBLON et VERN-SUR SEICHE,qu'une consultation du public va être ouverte sur la demande formulée par la société VYCTORR (DSDistribution), en vue d'obtenir l'enregistrement de son projet relatif à l'exploitation d'un entrepôt couvert ZACn° 29 à BOURGBARRÉ. Le dossier est consultable du 14 février 2022 (9 h) au 15 mars 2022 (18 h) :- en mairie de BOURGBARRÉ, aux heures suivantes : lundi de 9h00 à 12h00 (fermée l'après-midi), mardi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, mercredi de 9h00 à 12h00 (fermée l'après-midi), jeudi de 9h00 à 12h00 et de14h00 à 17h00, vendredi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00, samedi de 10h00 à 12h00 (fermée l'après-midi) ;- sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine à l'adresse suivante : http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/icpe. Le public pourra formuler ses observations avant la fin du délai de consultation du public :– à la mairie de BOURGBARRÉ, aux heures indiquées ci-dessus, sur un registre ouvert à cet effet,– par courrier à la préfecture, bureau de l'environnement et de l'utilité publique, 3 avenue de la préfecture 35026 RENNES cédex 9,– par voie électronique à l'adresse suivante : pref-icpe- ep @ille-et-vilaine.gouv.fr en précisant l'objet du courriel :« consultation du public – VYCTORR (DS Distribution) ».A l'expiration du délai de consultation, le registre sera clos par le maire concerné qui le transmettra au préfet avec l'ensemble du dossier et pièces annexées.La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un enregistrement assorti de prescriptions ou un refus.
Pour le préfet,Le secrétaire général

227J00651

A PARTIR DU 1ER JANVIER 2022
BOUCLAGE
DES ANNONCES LÉGALES
LE JEUDI À 12H00

ANNONCELEGALE@7JOURS.FR

CONSTITUTIONS

GUILLOTIN - LE BASTARD
& ASSOCIÉS
Conseil et contentieux
AVOCATS
2 B rue de la Huguenoterie
Immeuble Alchimie - 35000 RENNES
02 99 66 02 22

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à SAINT MELOIR DES ONDES du 19 Janvier 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION SOCIALE : MARSAUF
OBJET SOCIAL :
- La gestion par voie de location en meublés de tous immeubles et biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement ;
- L'acquisition et la vente de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. La société pourra garantir hypothécairement des emprunts et se porter caution d'un ou plusieurs associés pour des emprunts contractés par eux pour financer en capital ou en compte courant une opération immobilière réalisée par la société ;
- Tous placements financiers et immobiliers
- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
SIEGE SOCIAL : Château de Lourdes – rue de la Gare – 35350 SAINT MELOIR DES ONDES
DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
ASSOCIES EN NOM : tous les associés
▫ Monsieur Patrick LESAGE, né le 29 Septembre 1949 à CARRIERES SUR SEINE (78), demeurant à SAINT MELOIR DES ONDES (35350), rue de la Gare, Château de Lourdes
▫ La société FINANCIERE LESAGE, Société Civile au capital de 970 €uros, dont le siège social est fixé à SAINT MELOIR DES ONDES (35350), rue de la Gare, Lourdes, immatriculée au Registre du Commerce de SAINT MALO sous le numéro 803 620 970
GERANCE :
▫ Monsieur Patrick LESAGE, demeurant à SAINT MELOIR DES ONDES (35350), rue de la Gare, Château de Lourdes
Immatriculation au RCS de SAINT MALO
La Gérance

227J00606

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 janvier 2022 à NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : **BHL TRAVAUX**
Siège social : 3 rue des Artisans – ZA du Hill 35230 NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE
Objet social : la société a pour objet, à titre principal, tant en France qu'à l'étranger, la pose de carrelage et revêtements de sol, les travaux de peinture, plâtrerie et de pose de plaques, la réalisation de cloisons et plafonds, doublage, isolation thermique, acoustique et anti-vibrations, jointage, l'installation de sanitaires, plomberie, réalisation et installation de systèmes de chauffage et de climatisation, l'électricité générale, la réalisation, l'installation et la pose de systèmes électriques, téléphoniques et de tout réseau de communication, la gestion, le suivi et la réalisation des travaux de chantiers se rapportant directement ou indirectement à l'objet social de la société, et plus généralement, toutes opérations économiques, juridiques, industrielles, commerciales, civiles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.
Capital social : 15 000 euros.
Gérance : M. Hassan HABOUCH, né le 16 décembre 1976 à AOURIR (MAROC), demeurant à CESSON SEVIGNE (35510) – 5 rue du Lin, M. Lahoucine ARAGRAG, né le 1er janvier 1976 à AMAZLOUG (MAROC), demeurant à ORGERES (35230) – 5 Impasse des Blavets, et M. Bouaza ER RAHMOUNI, né le 27 novembre 1971 à LOUSSATA (MAROC), demeurant à NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE (35230) – 15 allée de l'Ode, sont nommés cogérants de la société pour une durée indéterminée.
Immatriculation de la Société au RCS RENNES.

227J00467

Par acte SSP du 12/11/2021 il a été constitué une **SCI** dénommée :
SCI DU ROCHER DE L'OILINIERE
- Siège social : la villoux 35500 VITRE
- Capital : 112€
- Objet : La propriété et la gestion de tout bien immobilier
- Gérant : M. MASSELOT Damien La Villoux 35500 VITRE.
- Cession des parts sociales : Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés..
- Durée : 40 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES.

227J00595

TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

KYC infogreffe
La connaissance client authentique

Un outil de surveillance dédié à la connaissance du client basé sur les documents officiels et certifiés par les greffiers des tribunaux de commerce.

Lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme
Fraude et compliance
Gestion du risque client

KYC.INFOGREFFE.FR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 12 janvier 2022)

SARL KEVRENN INTERNATIONAL, NOM COMMERCIAL : KEVRENN INTERNATIONAL, 34 les Quatre Chênes, 35760 Saint-Grégoire, RCS RENNES 414 230 268. Traduction et interprétation. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 novembre 2021 , désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501509265979-2022J00006

SARL ARVAL, 40 Place du Colombier, Centre Commercial Colombia, 35000 Rennes, RCS RENNES 821 064 334. Bijouterie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juillet 2021 , désignant liquidateur Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient - Immeuble Le Papyrus CS 74036 35040 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501509265982-2022J00007

CONVERSION REDRESSEMENT JUDICIAIRE EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 12 janvier 2022)

SARL TMS, 12 Rue des Landelles, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 493 938 286. Activité de transports ou de location avec conducteur. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Autorise le maintien de l'activité jusqu'au 30 janvier 2022.

13501509358360-2021J00126

HOMOLOGATION DE L'ACCORD

(Dépôt du 28 décembre 2021)

SA GROUPE ROYER, 1 Rue Eugène Freyssinet, Zone Industrielle de l'Aumailler, 35133 Javené, RCS RENNES 309 742 492. Services administratifs. Prononçant l'homologation de l'accord intervenu dans la procédure de conciliation. Le jugement est déposé au greffe où tout interessé peut en prendre connaissance. Ce jugement concerne également les sociétés SAS H31 (RCS RENNES 830 055 182), SAS ROYER RETAIL (RCS RENNES 439 723 859), ROYER SAS (RCS RENNES 326 535 143), SAS ROYER LOGISTIQUE (RCS RENNES 323 354 175) SAS NBR (RCS RENNES 491 867 040) ayant leur siège social situé 1 Rue Eugène Freyssinet, 35133 JAVENE et la société SAS CHARLES JOURDAN 1921 (RCS NANTERRE (510 783 343) dont le siège social est situé 30 Rue Troyon 92310 SEVRES.

13501509180072-2021C00039

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 05 janvier 2022)

SARL HELIX IMPRESSION, 3 Rue Jules Verne, Zone Industrielle Joval, 35690 Acigne, RCS RENNES 832 118 244, RM 832 118 244. Marquage publicitaire. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Isabelle Goic 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes.

13501509265985-2020J00087

SAS A.I.V. Applications Industrielles du Verre (A.I.V.), Z I de l'Ecartelée, 35300 Fougères, RCS RENNES 669 200 131. Tous produits verriers (achat, fabrication, transformation et vente de) et plus spécialement, fabrication de vitrages dits Isolants. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 9 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan Selarl Fhb prise en la personne de Me Nathalie Leboucher 17 Rue du Port 27400 Louviers.

13501509265976-2020J00125

GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE STRASBOURG
Jugement du 10 avril 2017 - Liquidation judiciaire

SARL ARTZ, 42 Rue de l'Engelbreit, 67200 Strasbourg, RCS STRASBOURG (TI) 539 842 757. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 septembre 2016 , désignant liquidateur Me Gérard CLAUS, 5 Rue des freres lumiere 67201 ECKBOLSHEIM. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501509242076-2016B00196

TRIBUNAL DE COMMERCE DE STRASBOURG
Jugement du 06 décembre 2021 - Clôture pour insuffisance d'actif

SARL ARTZ, 42 Rue de l'Engelbreit, 67200 Strasbourg, RCS STRASBOURG (TI) 539 842 757. Travaux d'installation électrique dans tous locaux.

13501509244062-2016B00196

GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON
Jugement du 12 janvier 2022 - Clôture pour insuffisance d'actif

SARL INOVIA CONCEPT INVEST 1, 199 Avenue Francis de Pressensé, 69200 Vénissieux, RCS LYON 799 116 355. Ingénierie, études techniques. Jugement du Tribunal de Commerce de Lyon en date du 11/01/2022 prononçant la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13501509244205-2014B01593

COUR D'APPEL DE RENNES

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE RENNES

Par jugement en date du 17 Janvier 2022, le Tribunal judiciaire de RENNES a ouvert une procédure de liquidation judiciaire de la : S.C.I. "**QUESTAN**", immatriculée au RCS de RENNES sous le n° 528 359 250, dont les co-gérants sont Messieurs Régis ROUAULT et Nicolas MELOT 49 boulevard de la Duchesse Anne 35000 RENNES
- Fixé au 17 juillet 2020 la date de cessation des paiements ;
- Désigné la SELARL ATHENA, prise en la personne de Maître Charlotte THIRION, 20 rue d'Isly 35000 RENNES, en qualité de liquidateur judiciaire ;
- Rappelé que le liquidateur procédera à la vente des biens mobiliers de gré à gré ou aux enchères publiques dans les 4 mois suivant la présente décision et que s'il subsiste des biens à l'issue de cette période, procédera à la vente aux enchères publiques, et que.la clôture devra intervenir dans un délai de 6 mois à compter de la présente décision, ce délai étant susceptible d'une prorogation exceptionnelle de 3 mois maximum ;
(Le jugement emporte cessation de l'activité à compter de ce jour.)
Les créanciers sont avisés qu'ils doivent déclarer leurs créances entre les mains du liquidateur ci-dessus désigné dans le délai de deux mois, à compter de la publication au BODACC du présent jugement ou sur le portail électronique à l'adresse https://wvvw.creditors-services.com

227J00635

Par jugement, date du 17 Janvier 2022, le Tribunal judiciaire de RENNES a
- PRONONCE l'homologation du plan de sauvegarde de : **l'Association A.D.E.S.** (**Association Domicile Emploi Service**), 6 place de la Mairie 35310 MORDELLES SIREN N° 408 763 472 00011.
- FIXÉ la durée du plan à 7 ans ;
- ORDONNÉ le remboursement des créanciers disposant d'une créance inférieure à 500 euros ou ramenée à 500 euros à 100 % dans le mois suivant le jugement
- DIT que le premier dividende sera réglé le 17 janvier 2023 pour les autres créances
- DÉSIGNÉ pendant la durée du plan la SELARL GAUTIER & associés prise en la personne de Maître Sophie Gautier, (111 boulevard de Lattre de Tassigny - CS 14235 - 35042 RENNES CEDEX), en qualité de commissaire à l'exécution du plan de sauvegarde avec les pouvoirs nécessaires à la mise en œuvre de celui-ci, tels qu'ils sont prévus à l'article L 626-25 du code de commerce ;
- DIT que les conventions en cours seront poursuivies et exécutées aux conditions établies au jour du jugement
- PRONONCÉ l'inaliénabilité des biens nécessaires à l'exploitation de l'Association A. D.E.S. pendant la durée du plan

227J00638

Par jugement en date du 17 Janvier 2022, le Tribunal judiciaire de RENNES a
- Autorisé la poursuite de l'activité de : **Victor DUHEM**, agriculteur, éleveur de bovins, identifié sous le n° SIREN 479 341 109 (en liquidation judiciaire par jugement du Tribunal judiciaire de RENNES en date du 06 septembre 2021) La Grandinais 35680 DOMALAIN, jusqu'au 15 avril 2022 ;
- Fixé le délai maximum de dépôt des offres de reprise au vendredi 18 février 2022 avant 17 heures, à l'étude MARGOTTIN, Maître ERIC MARGOTTIN, liquidateur judiciaire, 29 rue de Lorient - CS 74036 - 35040 RENNES CEDEX ;
- Dit que le liquidateur procédera à la publicité comme il est dit aux articles L 642-22 et R 642-40 du code de commerce ;
- Renvoyé le dossier pour l'analyse des offres à l'audience de la chambre des Procédures collectives du Tribunal judiciaire de RENNES du 21 mars 2022 à 14 heures.

227J00637

Par jugement en date du 17 Janvier 2022, le Tribunal judiciaire de RENNES a
- prononcé la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de : **M. Joseph Henri GALLAIS**, né le 20/03/1962 à TINTENIAC (35) agriculteur, N° SIRET 410 850 606 00014 dont l'activité se situait Hameau "Montaillé" 35440 GUIPEL
- Dit que les créanciers recouvreront leur droit de poursuite individuelle uniquement dans les conditions prévues par l'article L643-11 du code de commerce.

227J00640

Par jugement en date du 17 Janvier 2022, le Tribunal judiciaire de RENNES a
- prononcé la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour extinction du passif de la **S.C.I. AR BALC'H**, Ayant eu son siège : 122 avenue de la verrerie 35300 FOUGERES immatriculée au RCS de RENNES sous le N° 448 552 588 00023.
- Dit que les créanciers recouvreront leur droit de poursuite individuelle uniquement dans les conditions prévues par l'article L643-11 du code de commerce.

227J00639

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP JEAN-DAVID CHAUDET, Maître Jean-David CHAUDET,
avocat au barreau de Rennes, 2 rue de la Motte Fablet 35014 RENNES
Renseignements exclusivement de 14 h à 16 h au 02 51 84 32 20

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au Tribunal Judiciaire de RENNES, Chambre des saisies immobilières,
Juge de l'Exécution, Palais de Justice de RENNES, Cité judiciaire, 7 rue Pierre Abélard.

Le JEUDI 03 MARS 2022 À 10 HEURES 00

COMMUNE DE LIVRE-SUR-CHANGEON (ILLE-ET-VILAINE – 35450)
LIEUDIT "L'AUBRIAIS"

UNE MAISON D'HABITATION

Une maison d'habitation, aspectée à l'Est, construite en pierres, couverte en ardoises, comprenant :
Cuisine avec cheminée, trois chambres, salle d'eau, WC et lingerie,
Grenier au-dessus.
Dans la cour, au-devant, autres bâtiments à usage agricole :
Un fournil construit en pierres et couvert en ardoises et une porcherie.
Une grange barbée en terrasse, couverture en ardoises ;
Petit hangar sur poteaux en bois couvert en ardoises.
A l'extrémité Nord de la cour :
Ancienne écurie et cellier ; le tout construit en pierres et couvert en ardoises.
Hangar métallique couvert en tôles.
Le tout constituant les parcelles bâties et non bâties cadastrées section ZW n°62, ZW n°63 et ZW n°65, pour une contenance totale de 1ha 50a.
Ainsi, au surplus, que lesdits biens s'étendent, se poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances et d pendances, sans exception ni réserve.
La maison individuelle vendue est occupée par le débiteur saisi.
L'exploitation agricole est quant à elle occupée par un locataire (parcelle ZW 63).

MISE A PRIX (FRAIS OUTRE) : 15 000 €

VISITE LE 15 FEVRIER 2022 À 14 HEURES.

Aux requêtes poursuites et diligences de la société dénommée MY MONEY BANK, (anciennement dénommée GE SOVAC, GE Capital Bank puis GE Money Bank), société anonyme inscrite au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 784 393 340, dont le siège social est situé tour Europlaza, 20, avenue André Prothin à PARIS LA DEFENSE (Hauts de Seine – 92063), agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour avocat la SCP JEAN-DAVID CHAUDET, **Maître Jean-David CHAUDET**, avocat au barreau de RENNES, y demeurant 2 rue de la Motte Fablet.
Les enchères ne seront reçues que par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau de RENNES.
Pour tous renseignements, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de RENNES où le cahier des conditions de vente n°21/00026 a été déposé, ou à l'avocat susnommé.

Pour avis : **Jean-David CHAUDET**, avocat

L2200051

CONSTITUTIONS

neonot DES NOTAIRES À VOS CÔTÉS
1, Place Honoré Commeurec
B.P. 60327
35103 RENNES Cedex 3
Tél. 02 99 79 18 89
contact@neonot.fr
Notaires

LE MOULIN DE CARDORET
SCI au capital de 1.000,00 €
8 bis rue du Pré du Bois
35000 RENNES
RCS en cours d'immatriculation

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Me Yannick TORCHE, Notaire à RENNES, le 14 janvier 2022, a été constituée une société civile immobilière dénommée "LE MOULIN DE CARDORET"
Siège social : 8 bis, rue du Pré du Bois (35000) RENNES
Capital : 1.000,00 €, intégralement en apports en numéraire
Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens et droits immobiliers.
Durée : 99 ans
Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.
Gérants : Madame Vanina TADDEI et Monsieur Eric HERNANDEZ, demeurant conjointement à RENNES (35000), 8bis, rue du Pré du Bois, pour une durée indéterminée
RCS RENNES

227J00622

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **BRASSERIE BELTANE** ; Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée ; Siège social : 13 Avenue du 41ème Régiment d'Infanterie 35000 RENNES ; Objet social : la fabrication de boissons alcoolisées ; la commercialisation de ces boissons et de tous produits dérivés ainsi que toutes opérations qui s'y rattachent ; la prise, l'exploitation de tous fonds de commerce de bar et petite restauration, la prise l'acquisition, l'exploitation par tous moyens de tous fonds de restauration, bar, brasserie, sur place ou à emporter (…) ; Durée : 99 ans ; Capital social : 1.500 euros ; Gérance : Meryll BORG, demeurant 4, rue Lobineau 35000 RENNES sans limitation de durée. RCS RENNES. Pour avis,

227J00654

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **MV GLAZ** ; Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée ; Siège social : 31 Boulevard Léon Bourgeois - 35000 RENNES ; Objet social : La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une activité commerciale, industrielle, artisanale, immobilière ou financière ; Durée : 99 ans ; Capital social : 193.334 euros ; Gérance : Mme Mathilde HAMON et M. Vincent MORVANNIC demeurants 31 Boulevard Léon Bourgeois, 35000 RENNES sans limitation de durée. La société sera immatriculée au RCS RENNES. Pour avis,

227J00537

VENTE NOTARIALE INTERACTIVE

lexnot NOTAIRES ASSOCIÉS
www.lexnot-notaires.fr
GENTILHOMME · CHARPENTIER · LATRILLE
BOURGES · BUREAU · GUIHARD · BLOAS
14 avenue Janvier CS 46421
35064 Rennes Cedex
t. 02 99 29 61 29
accueil.35008@notaires.fr

EXCLUSIVITÉ
VENTE NOTARIALE INTERACTIVE

MAISON T5 / QUARTIER SÉVIGNÉ-PALESTINE RENNES

Proche jardin du Thabor rare et élégante maison de plain-pied de 1985 : à l'architecture "Esprit Le Corbusier"; rationnelle et puriste, implantée en U, ouvrant sur un patio-véranda et composée comme suit :

• Entrée. WC avec lave mains, séjour-salon traversant avec cheminée contemporaine, un dégagement, une cuisine aménagée, une chambre-bureau avec cabinet de toilette, une suite parentale avec nombreux placards, salle de bains et douche privative, une chambre avec cabinet de toilette, salle d'eau.

• En sous-sol : chaufferie: buanderie, très grand garage (minimum 2 voitures). Jardin clos, patio, véranda viennent compléter ce bien original, aux formes simples et idéales.

Visites sur rendez-vous, dans les créneaux suivants :
- mercredi 19 janvier de 14h à 17h
- vendredi 21 janvier de 9h à 12h
- mercredi 26 janvier de 14h à 17h

PRIX HON. NÉGO. INCLUS : 1 163 800 €
HON. NÉGO. CHARGE ACQ. : 5,80 % TTC
PRIX HORS HON. NÉGO. : 1 100 000 €

Date de la vente intéractive :
Début 2 février à 14H30 et fin le 3 février 14H30

Pour la prise de rendez-vous, contacter :
Mme LORIN : 06 72 54 22 99 ou M. JAMOIS : 06 15 83 49 75
Mise à prix :1 100 000 EUROS
Honoraires de négociation : 63 800 € (soit 5,80 % TTC du prix net vendeur)
Minimum du pas des offres :20 000 €
Lien vers la vente immo-interactive :
https://www.immobiliernotaires.fr/fr/annonce-immo-detail,?idAnnonce-1445897&preview=5ef4b034486b 84e e26bdfal.681a6b115J 0.3.6 042a4497bb54a.c8bW758£63c6

L2200050

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 janvier 2022, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : **21-23 MOTTE BRULON**
Forme sociale : Société Civile de Construction Vente
Au capital de 1 000 €
Siège social : 75 rue de l'Alma 35000 RENNES
Objet social : Promotion Immobilière
Gérance : la société GROUPE BATISSEURS D'AVENIR, RCS NANTES 821 353 315, 24 bd Vincent Gâche 44200 NANTES, représentée par M. Damien SAVEY, Directeur Général ; la société BATI ARMOR, RCS RENNES 503 365 397, 75 rue de l'Alma 35000 RENNES, représentée par la société SAVEY FINANCES, Directrice Générale, elle-même représentée par son Président M. Damien SAVEY.
Clause d'agrément : les parts sont librement cessibles entre associés et avec le consentement de la gérance pour les cessions à des tiers extérieurs.
Durée de la société : 20 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.

Pour avis

227J00609

LBB
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social :
28, rue du Champ Marqué
35760 ST GREGOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST GREGOIRE du 17/01/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : LBB
Enseigne : Les Bouteilles bavardes
Siège social : 28, rue du Champ Marqué, 35760 ST GREGOIRE
Objet social : Caviste, bar à vins.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros
Gérance : Madame Cécile BERTHELOT, demeurant 2, rue Huguette Gallais 35170 BRUZ, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis
La Gérance

227J00438

CONSTITUTIONS

Par ASSP du 20/12/2021, il a été constitué une SASU dénommée **FELDRISE**. Siège social : 17 rue de la rimaudière 35590 La chapelle-thouarault. Capital : 601€. Objet : la programmation et le développement informatique, le conseil en informatique et l'étude des systèmes informatiques. Président : M. Victor DENIS, 17 rue de la rimaudière 35590 La chapelle-thouarault.
Clauses d'agrément: les actions sont librement cessibles entre associés. Tout associé est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de RENNES.

217J09424

Par ASSP en date du 06/12/2021, il a été constitué une SASU dénommée :
E.S.T BREIZH
siège social : 9 rue de BELLE ILE EN MER 35830 BETTON capital : 500 € objet social : telecom président : M HALOUI ABDELLLATIF demeurant 9 rue de BELLE ILE EN MER 35830 Betton élu pour une durée de 99 ans. ADMISSION AUX Assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. CLAUSES D'AGRÉMENT : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.

217J09500

Par ASSP du 23/12/2021, il a été constitué une SAS dénommée : **WHR TELECOM**.
Siège social:
4 rue louis Aragon 35000 Rennes.
Capital : 501€.
Objet : l'installation de fibre optique chez les particuliers et les entreprises et la mise en service de box internet pour le compte de fournisseurs d'accès à internet.
Président: M. Ricardo, Lionel Augustin, 4 rue louis Aragon 35000 Rennes.
Clauses d'agrément: les actions sont librement cessibles entre associés. Tout associé est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Durée: 99 ans.
Immatriculation au RCS de RENNES.

217J09543

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/01/2022, il a été constitué une SARL Unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : AMVS
Siège Social : MONTREUIL LE GAST (35520) – 1 BIS LA BASSE FERANDIERE
Capital : 3 500 Euros
Objet : Activité de maçonnerie et travaux courants de béton armé
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Gérant : Monsieur Vasco DOS SANTOS SIMOES demeurant à MONTREUIL LE GAST (35520) – 1 BIS LA BASSE FERANDIERE
La société sera immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.
Pour Avis

227J00429

In Extenso
Experts-Comptables

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à SAINT ONEN LA CHAPELLE du 13 Janvier 2022, il a été constitué une société de forme société à responsabilité limitée à associé unique au capital social de 1.000 euros dont la dénomination est FLORIAN SAUVEUR BOIS ; Le siège social a été fixé 9 Allée des Hortensias -35290 SAINT ONEN LA CHAPELLE. Cette société a pour objet social : La réalisation de tous travaux de menuiserie intérieure et extérieure, placoplâtre, isolation, ossature bois, extension bois, carport, terrasse, charpente et toutes structures bois pour particuliers et professionnels ; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS ; Gérance : M. Florian SAUVEUR demeurant 9 Allée des Hortensias -35290 SAINT ONEN LA CHAPELLE ; Immatriculation au RCS de RENNES.

227J00430

FIGECAL

DJ VILLA DE MORAVIE

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 rue de l'Abbé Pierre,
Résidence Villa Eugénie
Apt C003, 35760 ST GREGOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST GREGOIRE du 03/01/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : DJ VILLA DE MORAVIE. Siège social : 6 rue de l'Abbé Pierre, Résidence Villa Eugénie, Apt C003, 35760 ST GREGOIRE. Objet social : - La propriété, l'acquisition, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement :
- de tous immeubles, droits immobiliers détenus en pleine propriété, nue- propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement;
- de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des immeubles et droits immobiliers en question;
- La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux, titres, contrats ou bons de capitalisation, ou tous autres placements, détenus en pleine propriété, nue propriété ou usufruit, par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscriptions de parts, d'actions, obligations et de tous titres ou droits sociaux en général,
- La vente de ces mêmes biens pour autant toutefois qu'elle ne puisse être considérée comme un acte de commerce et ne porte pas en conséquence atteinte au caractère civil de la société
- La souscription de tous emprunts et la constitution de toute hypothèque ou toute autre sûreté réelle,
- L'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse, avec ou sans garantie hypothécaire,
- Et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Monsieur David JAOUEN, demeurant 34 avenue des Frères Blin, 35000 RENNES.
Clauses relatives aux cessions de parts :
- agrément requis dans tous les cas-agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

227J00038

SCP C. GUINES
G. EMONNET
D. RENAUDON-BRUNETIERE
Notaires associés
1 rue d'Helsinki CS 86864
35768 BETTON CEDEX
Tél : 02 99 55 35 35
Notaires

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Anne-Laure GADBY, notaire à BETTON, en date du 17 janvier 2022, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : PATRIMONI
Forme : société civile
Capital social : 1.000,00 Euros
Siège social : 14 Rue de la Barrière 35510 CESSON SEVIGNE
Objet social : L'acquisition, la construction, la détention, l'administration, la gestion, la propriété de tous biens mobiliers et immobiliers, en pleine-propriété, en nue-propriété ou en usufruit
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS
Apports en numéraires : 1.000,00 €
Gérance : M. Noureddine BEKRAR, domicilié à CESSON SEVIGNE (35510), 14 rue de la Barrière et Madame Amel Estelle BENSEBAINI, épouse BEKRAR, domiciliée à CESSON SEVIGNE (35510), 14 rue de la Barrière
Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis,
La gérance.

227J00538

SCP ÉTUDE DU MAIL
Notaires associés COMBOURG (35270) 13 impasse Gautier Père et Fils
Bureaux annexes : BAZOUGES LA PEROUSE (35560) 3 rue de la Motte
et à DINGE (35440) 1 rue des Fontaines
Notaires

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Maître Bertrand PRIOL, notaire à COMBOURG, 13, impasse Gautier Père et Fils, le 6 janvier 2022, d'un Groupement foncier agricole dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : **GFA THUAL**
SIEGE SOCIAL : 32 La Chapelle Trévinal — 35190 TREVERIEN.
OBJET :
- l'acquisition d'immeuble à vocation agricole ;
- la propriété et l'administration par bail de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole entrant dans son patrimoine par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement;
- éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation d'immeubles devenus inutiles à la société par voie de vente, échange ou apport à société ;
- et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupements fonciers agricoles.
DUREE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL SOCIAL : TROIS CENTS EUROS (300,00 €), divisé en 30 parts de DIX EUROS (10,00 €) chacune, numérotées de I à 30.
GERANTS :
- Madame Elsa Alexandra Colette MONNIER, demeurant à TREVERIEN (35190), 32 La Chapelle Trévinal, Née à RENNES (35000), le 9 mars 1985.
- Monsieur Jérôme Marcel Henri THUAL, agriculteur, demeurant à TREVERIEN (35190), 32 La Chapelle Trévinal, Né à DINAN (22100), le 17 juillet 1980.
- Monsieur Dominique Hubert Jean-Marie THUAL, agriculteur, demeurant à TREVERIEN (35190), 1 La Hautière, Né à DINAN (22100), le 17 août 1983.
APPORTS : Le montant total des apports s'élève à TROIS CENTS EUROS (300,00 €), et a été réalisé intégralement en numéraire.
Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts par la collectivité des associés.
Le Groupement sera immatriculé au Registre du commerce et des Sociétés de SAINT-MALO.
POUR AVIS ET MENTION. Maître Bertrand PRIOL.
Fait à COMBOURG Le 13 Janvier 2022

227J00424

PARAMEDICAL KER LANN

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social :
14, rue des Eglantiers
35 170 BRUZ

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BRUZ du 01/01/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : PARAMEDICAL KER LANN
Siège social : 14, rue des Eglantiers 35170 BRUZ
Objet social : Propriété et Gestion, et plus généralement l'exploitation par bail, location ou toute autre forme d'immeuble que la société se propose d'acquérir.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Madame Ayfer REGNIER, née BAGDADI demeurant 12, avenue de la chaise 35170 BRUZ est nommé première gérante pour une durée illimitée
Clauses relatives aux cessions de parts :
dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant
agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales pour les autres cas
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis
La Gérance

227J00545

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, par acte sous signature électronique du 14 janvier 2022, de la Société par actions simplifiée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination : **BENIGUET INTERIEUR** - Siège social : 8, allée des Bruyères à GUICHEN (35580)- Objet : La réalisation de tous travaux de bâtiment, de construction, démolition, rénovation, plomberie, chauffage, pose de plaques de plâtre,isolation, électricité, peinture, tapisserie, carrelage,faïence, revêtement de sols, pose de meubles de cuisine – salle de bains - dressing, et plus généralement, toutes prestations de services et opérations d'achat et revente des entreprises générales du bâtiment - Capital social : 3.000 € -Durée : 99 ans - Président : Monsieur Sylvain BENIGUET, demeurant 8, allée des Bruyères à GUICHEN (35580) - RCS : RENNES
Pour avis, Le Président

227J00473

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 6 janvier 2022 à RENNES, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination Sociale : **SCI V5**
CAPITAL : 500. €UROS
Apports en numéraire : 500 €UROS
Siège social : 5 rue Yves Mayeuc – 35000 RENNES
OBJET SOCIAL :
. La gestion, l'administration, la mise en valeur de tous immeubles dont elle deviendra propriétaire, ainsi que l'acquisition d'immeubles en vue de leur location.
. Toutes activités, opérations commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou à tous objets connexes.
DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
GERANCE : Monsieur NOURRY Jean-Marc demeurant : 67 boulevard de la Côte d'Emeraude – 22380 ST-CAST LE GUILDO
La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.
Pour Avis
La gérance

227J00436

Suivant un acte ssp en date du 13/01/2022, il a été constitué une SASU Dénomination :
BRN CONCEPT
Siège social : 3, Grande Rue 35600 BAINS SUR OUST
Capital : 10000 €
Activités principales : maçonnerie, rénovation, plâtrerie et donneur d'ordre en sous-traitance.
Durée : 99 ans
Président : M. ORNEK Selcuk 3, Grande Rue 35600 BAINS SUR OUST
Immatriculation au RCS de RENNES

227J00546

Par ASSP en date du 21/12/2021, il a été constitué une SASU dénommée : **ES-ECOBAT**. Siège social : Les Champs Salles 35650 LE RHEU. Capital : 150 €. Objet social : Installations électriques et équipements connectés. Sous-traitance : maîtrise d'oeuvre générale en bâtiment. Président : M Bagot Samuel demeurant Les Champs Salles 35650 LE RHEU élu pour une durée illimitée. Directeur Général : M Quere Edern demeurant 4 allée du Ruisseau 35650 LE RHEU. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.

227J00526

CONSTITUTIONS

lexnot
GENTILHOMME · CHARPENTIER
LATRILLE · BOURGES · BUREAU
GUIHARD · BLOAS
14 avenue Janvier CS 46421
35064 Rennes Cedex
t. 02 99 29 61 29
accueil.35008@notaires.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 12/01/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **CUEILLETTE**
Forme : société à responsabilité limitée
Capital : 10.000 €
Siège social : 54 route de Fougères, 35510 CESSON SEVIGNE
Objet social : Restauration traditionnelle, brasserie ; Débit de boissons alcoolisées et non alcoolisées à consommer sur place et ou à emporter ; Traiteur, livraison à domicile, plats à emporter et tous types d'activités liées à la restauration ;
Durée : 99 ans
Gérance : Monsieur Armand DEMOUY et Madame Fany FURLAN, demeurant ensemble à VILLAZ (74370), 1284 route des Ailles.
La société sera immatriculée au RCS de RENNES.
Pour avis.

227J00444

lexnot
GENTILHOMME · CHARPENTIER
LATRILLE · BOURGES · BUREAU
GUIHARD · BLOAS
14 avenue Janvier CS 46421
35064 Rennes Cedex
t. 02 99 29 61 29
accueil.35008@notaires.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 12/01/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **FAR**
Forme : société civile immobilière
Capital : 1.000 €
Siège social : 54 route de Fougères, 35510 CESSON SEVIGNE
Objet social : acquisition, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente de tous biens et droits immobiliers ; l'administration et la gestion pour son propre compte, de parts de sociétés civiles immobilières ou de parts de sociétés civiles de placement immobiliers
Durée : 99 ans
Gérance : Monsieur Armand DEMOUY et Madame Fany FURLAN, demeurant ensemble à VILLAZ (74370), 1284 route des Ailles.
Les parts sociales sont librement cessibles entre associés ; Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes que par décision des associés prise à une majorité représentant les deux tiers du capital.
La société sera immatriculée au RCS de RENNES.
Pour avis.

227J00445

SCI OSTEO MENDES FRANCE

Capital : 1000 €
4 allée des Bouvreuils
35770 VERN SUR SEICHE
RCS de RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13 janvier 2022, il a été constitué la Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : OSTEO MENDES FRANCE
Au capital de : 1000€.
Siège social : 4 allée des Bouvreuils 35770 VERN SUR SEICHE.
Objet social : Acquisition, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et la vente de tous biens et droits immobiliers.
Gérance : Monsieur Nicolas FOURNIALS, demeurant 4 allée des Bouvreuils, 35770 VERN SUR SEICHE.
Clause d'agrément : cessions soumises à agrément.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.
Pour avis

227J00468

EXPERTISE COMPTABLE
FICAMEX

ITS PLOMBIER CHAUFFAGISTE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 rue des Congrégations
35500 VITRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VITRE du 14 janvier 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale :
ITS PLOMBIER CHAUFFAGISTE
Siège social : 4 rue des Congrégations, 35500 VITRE
Objet social : Toutes activités de travaux de plomberie, chauffage ; installation thermique et sanitaire ; rénovation.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Bassem OULED ALI, demeurant 4 rue des Congrégations 35500 VITRE, assure la gérance.Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis La Gérance

227J00466

GCA

Société Civile Immobilière au capital de 1000€
15 Rue de la Grève 35430 Saint-Père Marc en Poulet
RCS Saint-Malo

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13 janvier 2022, il a été constitué la société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : GCA
Forme sociale : Société Civile Immobilière.
Au capital de : 1000 €.
Siège social : 15 Rue de la grève 35430 Saint-Père Marc en Poulet.
Objet social : L'acquisition la gestion l'exploitation par location à l'exception de la location en meublée de tous biens ou droits immobiliers.
Gérance : Monsieur Christophe Gaislin demeurant 15 Rue de la grève 35430 Saint-Père Marc en Poulet et Madame Aurore COUACAULT demeurant 15 Rue de la grève 35430 Saint-Père Marc en Poulet.
Clause d'agrément : voir dans les statuts la clause d'agrément des cessions de parts.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Saint-Malo.
Pour avis

227J00472

BAUDRY & GAUMER

Société Civile Immobilière au capital de 1000€
6 Rue des Masses 35430 La Ville Es Nonais
RCS Saint-Malo

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 janvier 2022, il a été constitué la société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : BAUDRY & GAUMER
Forme sociale : Société Civile Immobilière.
Au capital de : 1000 €.
Siège social : 6 Rue des Masses 35430 LA VILLE ES NONAIS.
Objet social : L'acquisition la gestion l'exploitation par location à l'exception de la location en meublée de tous biens ou droits immobiliers.
Gérance : Monsieur Sylvain BAUDRY demeurant 6 Rue des Masses 35430 La Ville es Nonais et Madame Marie-Laure GAUMER demeurant Les Cours HAILAUDS 35150 CHANTELOUP.
Clause d'agrément : voir dans les statuts la clause d'agrément des cessions de parts.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Saint-Malo.
Pour avis

227J00492

EXPERTISE COMPTABLE
FICAMEX

TGS CONCEPT

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 12 La Théberdais du Moulin Alain
35550 PIPRIAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PIPRIAC du 14 janvier 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : **TGS CONCEPT**
Siège social : 12 La Théberdais du Moulin Alain 35550 PIPRIAC
Objet social : Métallerie, soudure, Chaudronnerie, constructions métalliques
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5.000 euros
Gérance : Monsieur Terry GOTTERI, demeurant 12 La Théberdais du Moulin Alain – 35550 PIPRIAC, assure la gérance.Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis La Gérance

227J00471

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :Dénomination sociale : **DELATORT** ; Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée ; Siège social : 6, Place de l'Eglise - 35134 COESMES ; Objet social : La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une activité commerciale, industrielle, artisanale, immobilière ou financière ; Durée : 99 ans ; Capital social : 96.667 euros ; Gérance : Mme Elise DELAMARRE demeurant 6, Place de l'Eglise – 35134 COESMES sans limitation de durée. La société sera immatriculée au RCS RENNES. Pour avis,

227J00536

AVOXA
SOCIÉTÉS D'AVOCATS
5 allée Ermengarde d'Anjou
35000 RENNES

Par acte sous seing privé en date du 19 janvier 2022, il a été constitué une société civile ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **POINT V** Objet social : L'acquisition ou la souscription de parts ou actions de toutes sociétés civiles ou commerciales, la gestion, l'administration et la cession de ces parts sociales ou actions ; La propriété, l'acquisition et la gestion, pour son compte propre, de valeurs mobilières et de tous autres instruments financiers, côtés ou non, français ou étrangers, et de tous droits de créance et contrats de capitalisation ; L'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens et droits immobiliers, détenus en pleine propriété, en nue-propriété ou en usufruit, et exceptionnellement, l'aliénation de ces biens et droits immobiliers ; La souscription de tous emprunts pour le financement des acquisitions, des souscriptions et, plus généralement pour la gestion de son patrimoine ; La constitution de toutes sûretés sur les actifs sociaux en garantie des emprunts contractés pour toute acquisition, souscription, entretien ou rénovation ; Et plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet. Siège social : 3 boulevard Porée 35400 Saint-Malo Capital : 3.366.040 Euros Durée : 99 ans Gérance : Mme Monique VERVEL, demeurant 9 Place Anatole France 37000 Tours, et Mme Catherine VERVEL, demeurant 3 boulevard Porée 35400 Saint-Malo Clause d'agrément : Agrément dans tous les cas Immatriculation au RCS de SAINT-MALO

227J00634

EXPERTISE COMPTABLE
FICAMEX

LES CISEAUX DE LA MEE

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 1 Place des Hortensias
35620 ERCE EN LAMEE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ERCE EN LAMEE du 14 janvier 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : LES CISEAUX DE LA MEE
Siège social : 1 Place des Hortensias 35620 ERCE EN LAMEE
Objet social : l'exploitation d'un salon de coiffure mixte, la vente de produits de beauté et de soins liés aux cheveux,
Durée de la société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 3 000 euros
Gérance : Madame Charlotte BOURGE, demeurant 1 Résidence de la Guédelais 35470 BAIN DE BRETAGNE,
Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis, La Gérance

227J00457

Par acte sous seings privés en date du 11/01/2022, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION SOCIALE :
MS CONSTRUCTION
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 5.000 euros
SIEGE : 21, rue d'Armorique - 35630 SAINT-SYMPHORIEN
OBJET : L'activité de maçonnerie générale, pavillons neufs et rénovation et plus généralement toutes opérations se rapportant à la construction, gros œuvre et second œuvre ; Aménagements extérieurs et de terrains, terrassement, clôture et pose de bordures ; La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détiendra une participation ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.
DUREE : 99 années
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions, et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : Agrément préalable de la collectivité des associés.
PRESIDENT : M. Marco Joel MARQUES DA COSTA demeurant 21, rue d'Armorique - 35630 SAINT SYMPHORIEN sans limitation de durée. IMMATRICULATION au RCS de RENNES.
Pour avis.

227J00447

VOS ANNONCES PAR MAIL
annoncelegale@7jours.fr
7JOURS

CONSTITUTIONS

AUDE GIRARD
SELARL AUDE GIRARD AVOCAT
16, mail Anne Catherine - 35000 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp à Rennes du 17/01/22, il a été constitué une société par actions simplifiée dénommée AUTREFOIS FORMATIONS sis 1, Allée Jacques Marie Glezen à Rennes pour 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 5 000 € Objet : conseil et formation professionnelle, à distance ou en présentiel, création, commercialisation de méthodologies et concepts notamment dans le domaine du patrimoine, de l'archéologie du bâti, de terrain, de la dendrochronologie, xylologie ou toute autre activité en rapport avec l'objet social organisation et conduite de colloques, conférences. Droit de vote : chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : liberté de la cession des actions de l'associé unique. Président : SARL DENDROPLUS (RCS RENNES 850 688 060). Immatriculation RCS Rennes. Le Président

227J00516

Par acte SSP du 05/01/2022 il a été constitué une **SCI** dénommée :

MARCEL INVESTISSEMENT

- Siège social : 8 rue alphonse guérin 35000 RENNES
- Capital : 1 000€
- Objet : La société a pour objet : - l'acquisition, l'administration et la gestion par bail, location ou toute autre forme de tous immeubles et biens immobiliers - toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation.
- Gérant : M. MARCEL Eric 3 Boulevard Morland 75004 PARIS.
- Cession des parts sociales : Toute cession de parts sociales doit être constatée par écrit. La cession n'est opposable à la société que si elle a été signifiée à cette dernière ou acceptée par elle dans un acte authentique conformément à l'article 1690 du Code civil. Elle n'est opposable aux tiers qu'après accomplissement de ces formalités et après publication auprès du greffe du tribunal de commerce de deux originaux de l'acte sous seing privé de cession ou de deux copies de l'acte authentique. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit des ascendants ou des descendants du cédant..
- Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES.

227J00481

Par acte sous seings privés en date du 14/01/2022, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION :

CORVAISIER Métal & Verre

FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 7.500 euros
SIEGE : Zone Artisanale La Martinais 35133 LECOUSSE
OBJET : La prise, l'acquisition, l'exploitation par tous moyens de tous fonds de serrurerie, métallerie, pose de verres et de menuiseries ; La vente, l'achat et le négoce de tous produits, matériaux, matériels et accessoires liés à ces activités ; (…) ;
DUREE : 99 années.
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : Toute cession d'action est soumise à l'agrément et au droit de préemption de la collectivité des associés dans les conditions de l'article 17 des statuts.
INALIENABILITE : Les actions de la société sont inaliénables pendant une durée de trois ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
PRESIDENT : Christophe POISSON sis La Sablonnière 35210 DOMPIERRE DU CHEMIN sans limitation de durée.
DIRECTEUR GENERAL : Marc CADIEU sis Les Hautes Haies 35210 PRINCE sans limitation de durée.
Immatriculation au RCS de RENNES. Pour avis.

227J00499

TRENTE CINQ NOTAIRES
28 rue Alphonse Legault
à BRUZ (35170)

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Guillaume JOUIN, Notaire associé à BRUZ, en date du 11 janvier 2022
Dénomination : **CLEFS.**
Forme : Société civile immobilière.
Objet : Acquisition, vente, gestion, et, plus généralement, exploitation par location ou autrement de tous biens ou droits immobiliers.Durée de la société : 99 année(s).Capital social fixe : 1000 euros
Cession de parts et agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Toutes opérations sont soumises à l'agrément de la Société.
Siège social : 14 rue des Landes de la Pierre Blanche, 35320 Poligné.
Gérants : Monsieur Sébastien ERMOIN et Madame Charlotte GENDROT, demeurant 14 rue des Landes de la Pierre Blanche, 35320 Poligne. La société sera immatriculée au RCS de Rennes.

227J00474

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : **ALMA**. Siège social : 9, rue du Champ Martin – Zone Industrielle Chapelle Martin – 35770 VERN-SUR-SEICHE. Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits ou biens immobiliers ; La négociation, la conclusion, la réalisation de toutes opérations conformes au présent objet civil et susceptibles de favoriser le développement dudit objet, et notamment de toutes opérations de financement, et l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties personnelles ou réelles (et notamment hypothécaires) sur l'actif social ; Durée : 99 ans. Capital social : 100 euros, par apports en numéraire. Gérance : M. Alban DESGRIPPES demeurant 32, rue Au Prévôt – 35410 CHATEAUGIRON sans limitation de durée. Cessions de parts : agrément requis pour toute cession. RCS : RENNES. Pour avis.

227J00510

Par ASSP en date du 11/01/2022, il a été constitué une SASU dénommée :

GRUNDELER CONSEIL ACHATS

Siège social : 2 rue de Juillet 35000 RENNES Capital : 1000 € Objet social : Accompagnement des sociétés dans l'amélioration de l'efficacité économique, sociale et environnementale de leur organisation. Président : M Grundeler Benjamin demeurant 2 rue de Juillet 35000 RENNES élu pour une durée illimitée Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.

227J00491

Aux termes d'un acte SSP à DINARD en date du 11 janvier 2022, il a été constitué une SAS dénommée **Vador Company**. SIEGE SOCIAL : DINARD (35800) 16T Impasse du Puits Brillant. OBJET : Location / Location-bail / Gérance de bateaux et autres articles de sport et de loisirs (notamment, et sans que cette liste soit exhaustive : wakeboard, bouée tractée, canots, voiliers) ; Import / Export / Location de voitures de luxe sans chauffeur. DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT MALO. CAPITAL : 1 000 euros. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : Agrément des cessions d'actions à des tiers par les actionnaires. PRESIDENT : la société TechGoodWay, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège est à DINARD (35800) 16T Impasse du Puits Brillant, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT MALO sous le numéro 821 211 273, représentée par Monsieur Martin PEAN en qualité de président.

227J00518

NOTAIRES DES LICES
Notaires associés
11 rue Rallier du Baty
RENNES
Tél. 02 99 78 57 57
Notaires

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu le 14 janvier 2022 par Maître Jean-Baptiste HIGNARD, Notaire à RENNES (35), il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Société civile immobilière
Dénomination : **PAUDANNE 35**
Siège : 4 rue Pierre Varin de la Brunelière 35700 RENNES
Objet : l'acquisition et la gestion de tous biens immobiliers
Capital : 100 €, représentatif d'apports en numéraire.
Gérantes : Madame Pauline LEGENDRE, demeurant à RENNES (35700), 4 rue Pierre Varin de la Brunelière et Madame Anne LEGENDRE, demeurant à RENNES (35000), 18 square de la Mettrie.
Durée - RCS : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au RCS de RENNES.

227J00494

Aux termes d'un acte SSP, il a été constitué sous la dénomination sociale Breticom, une EURL au capital social : 1 000 euros. Siège social : 7 Rue Yvonnick Laurent, 35200 RENNES. Objet social : L'activité de conseil et la formation en communication et marketing au moyen de tous supports notamment par internet et tous médias interactifs. La création et l'édition de tout contenu éditorial et l'activité de community management auprès des particuliers et des professionnels ainsi que toutes activités connexes ou annexes à l'objet social. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS. Gérance : M. Xavier PETIBON DE LA BESNARDIERE, demeurant 7 Rue Yvonnick Laurent, 35200 RENNES, de nationalité Française. Immatriculation : La Société sera immatriculée au RCS de RENNES.

227J00500

CABINET MARTINE VAZEL
Société d'Avocat
Spécialiste en Droit des Sociétés
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES
SPÉCIALISTE

AVIS DE CONSTITUTION

Société constituée SSP le 11 Janvier 2022 à LA MEZIERE - Dénomination : THIMARI - Forme : Société Civile Immobilière - Siège social : LA MEZIERE (Ille et Vilaine) – ZA de Beauséjour - Durée : 99 ans - Capital : 1000 Euros souscrit en numéraire - Objet social : l'acquisition et la gestion, notamment par location, de tous biens immobiliers en pleine propriété ou en démembrement - Gérant : la société LAGONISSI (SARL au capital de 1 474 000 euros, ayant son siège social ZA de Beauséjour – 35520 LA MEZIERE, RCS RENNES 838 045 953) représentée par Monsieur Eddy SOULAGNE - Clauses relatives à l'agrément des cessionnaires de parts sociales par Assemblée Générale, stipulée à l'article 10 des statuts - Immatriculation : Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES. Pour avis

227J00529

Cabinet LCE
Expertise Comptable

Par acte SSP du 17/01/2022, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **A D M**
Objet social : Electricité générale, neuf, rénovation, dépannage Siège social : 27 rue de Galerne 35590 L' Hermitage. Capital : 1000 € Durée : 99 ans Gérance : M. DA SILVA Mingo, demeurant 15 rue de la Minardais 35490 Sens-de-Bretagne, M. MAHE Antoine, demeurant 27 rue de Galerne 35590 L' Hermitage Immatriculation au RCS de Rennes

227J00547

DIVERS

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **M. FORGET Jean-Pierre**, né le 29/07/1950 décédé le 12/11/2020 à VITRE (35) a établi le projet de règlement du passif. Réf. 0358079025/BS.

227J00594

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **Mme BETIN JANIN**E, née le 11/2/1927, décédée le 27/05/2018 à GUIPRY MESSAC (35) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0358048876/MD.

227J00477

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **M. LEBRETON Roger**, né le 20/09/1959 décédé le 06/05/2020 à VEZIN LE COQUET (35) a établi le projet de règlement du passif. Réf. 0358078999/BS.

227J00583

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **M. BOUBARNE Joseph**, né le 20/12/1939 décédé le 24/12/2018 à FOUGERES (35) a établi le projet de règlement du passif. Réf. 0358078987/BS.

227J00585

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **M. BRIENT Christian**, né le 19/04/1957 décédé le 15/05/2017 à RENNES (35) a établi le projet de règlement du passif. Réf. 0358079192/BS.

227J00592

SUCCESSION

Par décision du TJ de RENNES en date du 14/12/2021 le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, a été nommé curateur de la succession vacante de **M. DETRAIT Serge**, né le 15/05/1930 décédé le 23/07/2021 à PARCE (35). Réf. 0358082227/BS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

227J00534

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **MmeYVET Marguerite**, née le 22/12/1926 décédée le 22/11/2020 à MAEN ROCH (35) a établi le projet de règlement du passif. Réf. 0358079313/BS.

227J00586

POUR RETROUVER
CHAQUE SEMAINE
L'ACTUALITÉ DE VOTRE RÉGION

ABONNEZ-VOUS
WWW.7JOURS.FR

CONSTITUTIONS

DANIEL AVOCATS ET ASSOCIES
Société d'Avocats
107, Avenue Henri Fréville
et 2 rue d'Espagne
35202 RENNES CEDEX 2

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous signatures privées en date à MELESSE du 17 janvier 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
- Forme : Société Civile Immobilière
- Dénomination sociale : NAT IMMO
- Siège social : Parc d'activités de Confortland - Rue du Val - 35520 MELESSE
- Capital : 100 € divisé en 100 parts sociales de 1 € chacune
- Objet social : l'achat, la vente, la propriété, la gestion et la mise en valeur de tous immeubles bâtis et non bâtis dont la société pourra devenir propriétaire par voie d'attribution, acquisition, échange, apport, construction ou autrement. L'administration et l'exploitation, notamment par la location, des biens sus-indiqués.
- Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.
- Gérance : Est nommé en qualité de gérant pour une durée indéterminée : Monsieur Nicolas BRANDILY demeurant à MELESSE (35520) au 6, rue des Fontenelles.
- Cession des parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées à d'autres personnes y compris entre associés qu'après agrément préalable du cessionnaire proposé par les associés se prononçant dans les conditions prévues à l'article 26 des statuts pour les décisions extraordinaires, l'associé cédant prenant part au vote.

Pour avis, la gérance.

227J00525

DYADEIS NOTAIRES
6 Cours Raphaël Binet
CS 14351
35043 RENNES CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Tanguy CATHOU, en date du 12 janvier 2022, à RENNES.
Dénomination : **DREAM**.
Forme : Société civile.
Siège social : 1 T rue Gilles Languedoc, 35000 RENNES.
Objet :
L'acquisition ou la souscription de parts ou actions de toutes sociétés civiles ou commerciales, la gestion, l'administration et la cession de ces parts sociales ou actions ;
La propriété, l'acquisition et la gestion, pour son compte propre,de valeurs mobilières et de tous autres instruments financiers, cotés ou non, français ou étrangers, et de tous droits de créance et contrats de capitalisation ;
L'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens et droits immobiliers, détenus en pleine propriété, en nue propriété ou en usufruit, et exceptionnellement,l'aliénation de ces biens et droits immobiliers ;
La souscription de tous emprunts pour le financement des acquisitions, des souscriptions et, plus généralement pour la gestion de son patrimoine ;
La constitution de toutes sûretés sur les actifs sociaux en garantie des emprunts contractés pour toute acquisition ou souscription ;
Et plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1200 euros
Montant des apports en numéraire : 1200 euros.
Cession de parts et agrément : Tout transfert est soumis à agrément à l'exception des transferts entre associés ou au profit des descendants des associés qui sont libres.
Gérant : Monsieur Frédéric MOLLARD, demeurant 1 T rue Gilles Languedoc, 35000 RENNES
La société sera immatriculée au RCS de RENNES.

Pour avis. Le notaire

227J00432

OUAIRY - BUIN - De GIGOU
VEYRIER-LEBRETON - DAVY - LEGRAS
17, rue Notre Dame
CS 90335
35503 VITRÉ cedex
ouairy-buin-degigou.notaires.fr Notaire

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu par Me Philippe OUAIRY, notaire à VITRÉ (35), le 11/01/2022, il a été constituté une société ayant pour caractéristiques :
Dénomination : A.I.T. 35
Forme : société par actions simplifiée
Capital social : 1.000,00 €
Objet : en France ou à l'étranger : la gestion, la location de tous biens mobiliers et immobiliers, la vente (à titre exceptionnel) de biens immobiliers, toute activité s'y rattachant, la détention de toutes parts ou actions dans tout type de société de nature civile ou commerciale.
Durée : 99 années
Siège social : 13 rue Marie Angèle Duval 35133 LECOUSSE
Administration :
Président : Mr Alexandre TRETIAKOV, demeurant à LECOUSSE (35133), 13 rue Marie Angèle Duval.
Cession d'actions : toutes opérations, notamment toutes cessions, échanges, apports à société d'éléments isolés, donations, ayant pour but ou conséquence le transfert d'un droit quelconque de propriété sur une ou plusieurs actions entre toutes personnes physiques ou morales, seront soumises, à peine de nullité, à l'agrément préalable de la société.
La société sera immatriculée au RCS de RENNES.
POur avis

227J00527

CABINET MARTINE VAZEL
Société d'Avocat
Spécialiste en Droit des Sociétés
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES
SPÉCIALISTE

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société par actions simplifiée Archéofon, en date à ANDOUILLE-NEUVILLE du 13 Janvier 2022. Siège social : ANDOUILLE-NEUVILLE (Ille et Vilaine) - 9 Village de La Magnanne ; objet : la société a pour objet, en France et dans tous pays : l'acquisition et la gestion, notamment par location, la vente de tous biens immobiliers ; la location en meublé ; l'activité de marchand de biens ; la rénovation de tous biens immeubles ; l'activité de prestations de services techniques, administratifs, commerciaux et de gestion ; l'activité de consultant ; l'activité de formation ; le conseil, l'étude et l'assistance dans le domaine immobilier ; l'activité de société de portefeuille, l'acquisition et la gestion des participations de la société ; capital : 1 000 €uros ; durée : 99 ans. Admission aux assemblées : tout associé a le droit de participer aux assemblées et de s'y exprimer. Exercice du droit de vote : le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédé et chaque action donne droit à une voix. Clauses restreignant la libre disposition des actions : droit de préemption des associés et agrément des cessions d'actions par décision collective des associés. Président : Monsieur Christophe AMIOT demeurant à ANDOUILLE-NEUVILLE (Ille et Vilaine) - 9 Village de La Magnanne. RCS : RENNES - Pour avis

227J00530

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte de Me Antoine MAURICE, notaire à ST HERBLAIN le 17 janvier 2022 a été constituée : une société civile immobilière dénommée **AGAPé**. Siège social : 70, Boulevard de la Gare – 35150 CORPS-NUDS. Objet : la détention de biens immobiliers et la mise à disposition gratuite de ceux-ci à la gérance. Durée : 99 années. Capital social : 892.500,00 €. Gérants : Monsieur Christophe TISSEAUX, demeurant à CORPS-NUDS (35150)70 boulevard de la Gare et Madame Nathalie Céline DELAUNAY, demeurant à CORPS-NUDS (35150) 70 boulevard de la Gare. Clause d'agrément agrément préalable par décision extraordinaire de la collectivité des associés. Par exception, la transmission à titre gratuit entre vifs ne nécessite aucun agrément quand elle est réalisée au profit d'un ou de plusieurs descendant(s) de l'associé gratifiant. Immatriculation : RCS de RENNES.

227J00539

CAPITAINE TROCHET
SARL au capital de 5000 €
57 Bld de la Tour d'Auvergne
35000 RENNES
En cours d'immatriculation

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : CAPITAINE TROCHET
Forme : SARL
Capital : 5000 €
Siège social : 57 Bld de la Tour d'Auvergne 35000 RENNES
Objet : La Société a pour objet la gestion et l'exploitation directe ou indirecte de commerces de restauration et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, immobilières ou agricoles se rattachant, directement ou indirectement à l'objet ci-dessus spécifié ou à tous objets similaires ou connexes ou qui seraient de nature à favoriser le développement ou le commerce de la société.
Durée : 99 années
Gérance : M Gaëtan TROCHET demeurant 57 Bld de la Tour d'Auvergne à RENNES.
Immatriculation au RCS de RENNES.

227J00560

IMMATRICULATION SOCIETE D'ACTIONS

Suivant acte reçu le 30/11/2021 par Maître Nicolas OREAL, Notaire soussigné, Membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « EMERAUDE NOTAIRES SAINT MALO », titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à SAINT-MALO(Ille et Vilaine), 51 Boulevard Douville il a été constitué la SASU suivante.
Dénomination : **SAS BT**
Capital : 5 000 Euros.
Siège social : à SAINT-MALO (35400), 9 impasse Louise Foulon Ropars.
Objet : Toutes activités de marchand de biens en immobilier, à savoir l'achat de tous immeubles et terrains, bâtis ou non, fonds de commerce, actions ou parts de sociétés immobilières, en vue de leur revente,
- L'activité de lotisseur,
- L'achat de terrains à bâtir, ou d'immeubles destinés à être démolis ou divisés,- La construction sur ces terrains d'un ou plusieurs ensembles immobiliers à usage d'habitation et/ou de commerce et/ou professionnel,
- La vente, en totalité ou en fractions, des immeubles construits, avant ou après leur achèvement,
- Et accessoirement, la location desdits immeubles en attente de commercialisation,
- Les immeubles construits ne pouvant en aucun cas être attribués, en toute ou partie, en jouissance ou en propriété, aux associés en contrepartie de leurs apports
- La participation au capital d'autres sociétés
Durée: 99 ans.
Exercice du droit de vote et participation aux assemblées : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.
Transmission des actions : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres.
En cas de pluralité d'associés, aucune cession au profit de qui que ce soit n'est libre.
Président : OLBL, SASU au capital de 1 000 €, sis SAINT-MALO (35400), 9 impasse Louise Foulon Ropars, RCS SAINT MALO 909 170 615
La société sera immatriculée au RCS de SAINT MALO

227J00512

Aux termes d'un Acte Authentique reçu le 14/01/2022 par Me Fabien LIVA, Notaire Associé à PARIS (15ème), 7-11 Quai André Citroën, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **LES STONES**
Forme : Société civile immobilière
Objet social : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente -exceptionnelle- de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Siège social : 36 rue de la Palestine, 35000 RENNES.
Capital : 1 000 €.
Gérance : VORILHON Benoît demeurant 36 rue de la Palestine 35000 RENNES ;
Cession des parts : Clauses d'agrément
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.

227J00591

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 17/01/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : LEORET
Forme : SCI
Capital social : 100 €
Siège social : LA PAPILLONNAIS, 35730 PLEURTUIT
Objet social : L 'acquisition, l' administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes opération mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil. Toutes opérations financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet.
Gérance : M. Marc RETHORE demeurant LA PAPILLONNAIS, 35730 PLEURTUIT
Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT MALO

227J00540

Suivant acte SSP du 07/01/2022, il a été constitué une SAS dénommée "**RD Breizh**".
Siège social : Immeuble Le Sterenn, 11, rue des Orchidées - ZAC des Cormiers - 35650 LE RHEU.
Capital social : 300.000 €.
Objet social : L'exploitation, directement ou indirectement, par ses propres moyens ou les moyens de tiers, de transports publics routiers de personnes et plus généralement de tous services de transport de voyageurs et la réalisation ou la modernisation de réseaux ou systèmes, au moyen de concessions ou autres; de réaliser toutes prestations d'études et toutes opérations commerciales ou financières relatives à l'exploitation des transports publics de voyageurs ou secteurs connexes.
Durée : 99 ans.
Président : Madame Marie-Christine STEPHAN demeurant 17 rue du Capitaine Lepage - 37540 ST CYR SUR LOIRE.
Commissaire aux comptes titulaire: La société "KPMG SA" sise Tour EQHO - 2 Avenue Gambetta - CS 60055 - 92066 PARIS LA DÉFENSE Cedex - 775 726 417 RCS NANTERRE.
Immatriculation au RCS de RENNES.

227J00439

Suivant un acte ssp en date du 24/12/2021, il a été constitué une SASU
Dénomination :
NINO TRANSPORT ET SERVICE
Siège social : 300 Rue De La Pierre Aux Bars 35800 ST LUNAIRE
Capital : 500 €
Activités principales : véhicule de tourisme avec chauffeur (vtc) achat / vente de voiture location de voiture
Durée : 99 ans
Président : M. BENMANSOUR Naguib 300 Rue De La Pierre Aux Bars 35800 ST LUNAIRE
Immatriculation au RCS de SAINT MALO

227J00562

CYTED
Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 24 allée Antoine Lavoisier
35137 BEDEE
RCS RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé du 18 janvier 2022, il a été constitué une Société Civile Immobilière :
Dénomination : CYTED
Capital social : 1 000 €, divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune.
Siège social : 24 allée Antoine Lavoisier, 35137 BEDEE
Objet : L'acquisition de biens mobiliers et de tout immeuble à usage d'habitation, professionnel ou commercial en nue-propriété ou en pleine propriété, par voie d'apport, d'acquisition ou autrement en France ou à l'étranger ; La gestion, la location, la prise à bail, la revente éventuelle de ces biens ;
Co-gérants : Madame Edwige CHENU et Monsieur Cyril KERRIEN demeurant au 24 allée Antoine Lavoisier, 35137 BEDEE
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.
Pour avis, la gérance

227J00565

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu le 30/11/2021 par Maître Nicolas OREAL, Notaire soussigné, Membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « EMERAUDE NOTAIRES SAINT-MALO », titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à SAINT-MALO (Ille et Vilaine), 51 Boulevard Douville il a été constitué la SASU suivante.
Dénomination: **DOSE**
Capital: 1 000 Euros.
Siège social: à SAINT-MALO (35400), 1 rue de la Natière
Objet:
La souscription, l'acquisition, la propriété et la gestion de droits sociaux, valeurs mobilières et tous autres instruments financiers, côtés ou non, de participations majoritaires ou minoritaires dans toutes sociétés civiles ou commerciales ou entités juridiques quelconques ;
- La prise de participations minoritaires ou majoritaires dans toutes les sociétés ou entreprises françaises ou étrangères, quelle qu'en soit la forme juridique ou l'objet, en ce inclus la détention intégrale du capital d'une ou plusieurs sociétés, par tous moyens et en particulier par voie d'apport, d'acquisition ou de souscription au capital de sociétés existantes ou à constituer ; la gestion de ces participations, notamment par voie de prêt d'actionnaires, par voie d'achat, de vente ou d'échange d'actions, de parts sociales, d'obligations ou de valeurs mobilières de toute nature et dans toutes sociétés ;
- L'exercice de toutes prestations de services, conseils, études au profit de toutes sociétés et notamment des filiales, sur les plans administratif, comptable, technique, commercial, financier ou autres (mise à disposition de moyens humains et matériels) ; la société DOSE participera activement au fonctionnement et à la conduite de la politique de ses filiales ;
- Toutes activités de marchand de biens en immobilier, à savoir l'achat de tous immeubles et terrains, bâtis ou non, fonds de commerce, actions ou parts de sociétés immobilières, en vue de leur revente ;
- La location immobilière ;
- La construction de tous immeubles ;
- L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ;
Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.
Durée: 99 ans.
Exercice du droit de vote et participation aux assemblées: Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.
Transmission des actions: Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, aucune cession au profit de qui que ce soit n'est libre.
Président: Yohan MASSON demeurant à SAINT MALO (35400) 1 rue de la Natière.
La société sera immatriculée au RCS de SAINT MALO

227J00611

Par ASSP du 18 janvier 2022, est constituée la **SARL GALICIER**
Objet : L'achat, la vente, la location, la gestion, l'administration active et passive d'appartements en meublé,
La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription, ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
Durée : 99 ans
Capital : 1 000€
Siège : 24 bis rue Waldeck Rousseau, 35700 RENNES.
Gérants : Monsieur Edouard TARIEL et Madame Hélène CORNARDEAU demeurant ensemble 24 bis rue Waldeck Rousseau, 35700 RENNES.
La société sera immatriculée au RCS de RENNES

227J00652

Etude de Me Nicolas MEVEL
Notaire
2, rue de la Goulgatière
BP 62 126
35220 CHATEAUBOURG
Notaires

SASU EDEN DELICES

Capital : 1.000,00 €
Siège social : 28 rue de Nantes 35130 LA GUERCHE-DE-BRETAGNE
RCS de RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Nicolas MEVEL, en date du 18 janvier 2022, à CHATEAUBOURG.
Dénomination : EDEN DELICES.
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Siège social : 28 rue de Nantes, 35130 La Guerche de Bretagne.
Objet : tous types de restauration rapide, la préparation de plats cuisinés, la vente sur place, à emporter, livraison à domicile, la vente de boissons conformément à la législation en vigueur.
Durée de la société : 99 ans année(s).
Capital social fixe : 1000 euros divisé en 100 actions
Cession d'actions et agrément : Cession soumise à agrément.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :
Dans les conditions statutaires et légales.
Ont été nommés :
Président : Monsieur Mongi B Rachid HALLEK 22 rue Alain Bombard 35150 Corps Nuds.
La société sera immatriculée au RCS de Rennes.
Pour avis.

227J00620

Bruz Notaires Office

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître LE GUALES de MEZAUBRAN Eric notaire associé de la SARL Eric LE GUALES de MEZAUBRAN titulaire d'un office notarial sis 5 rue de la Rabine à BRUZ (35170), en date du 19 janvier 2022, il a été constitué une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :
NOTRE DAME DES VERTUS
Capital : 644.000,00 euros.
Siège : Château de Blossac – 35580 GOVEN
Objet : Acquisition, apports, propriété, mise en valeur, transformation, construction, administration, gestion et location de tous biens et droits immobiliers.
Durée : 99 ans.
Gérance : Mr GOSSET de LA ROUSSERIE demeurant à GOVEN (35580) – Château de Blossac.
Cession de parts sociales : Un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts d'intérêt à l'un de ses associés ou ses descendants et conjoint. Toute autre cession, à titre onéreux, ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés à l'unanimité.
Immatriculation au RCS de RENNES.
Pour insertion ; le Notaire.

227J00623

LA BOUTIQUE IBERIQUE

EURL au capital de 20 000 €
5 rue Ferdinand
35000 RENNES
RCS RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 20/01/2022, a été constituée une société
Dénomination : LA BOUTIQUE IBERIQUE
Forme : EURL
Objet : Epicerie fine, primeur, cave à vins, commercialisation en gros et détail de fruits et légumes, vins et alcools, charcuterie. Vente en boutique et sur internet.
Capital social : 20 000 €
Gérant : Christophe PICHOT, demeurant 5 rue Ferdinand, 35000 RENNES
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation du RCS de RENNES

227J00645

Suivant acte reçu le 30/11/2021 par Maître Nicolas OREAL, Notaire soussigné, Membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «EMERAUDE NOTAIRES SAINT-MALO », titulaire d'unOffice Notarial dont le siège est à SAINT-MALO (Ille et Vilaine), 51 Boulevard Douville il a été constitué la SASU suivante.
Dénomination: **SAS DJINN**
Capital: 1 000 Euros.
Siège social: à SAINT-MALO (35400), 11 rue Georges le Polozec
Objet: La souscription, l'acquisition, la propriété et la gestion de droits sociaux, valeurs mobilières et tous autres instruments financiers, côtés ou non, de participations majoritaires ou minoritaires dans toutes sociétés civiles ou commerciales ou entités juridiques quelconques ;
- La prise de participations minoritaires ou majoritaires dans toutes les sociétés ou entreprises françaises ou étrangères, quelle qu'en soit la forme juridique ou l'objet, en ce inclus la détention intégrale du capital d'une ou plusieurs sociétés, par tous moyens et en particulier par voie d'apport, d'acquisition ou de souscription au capital de sociétés existantes ou à constituer ; la gestion de ces participations, notamment par voie de prêt d'actionnaires, par voie d'achat, de vente ou d'échange d'actions, de parts sociales, d'obligations ou de valeurs mobilières de toute nature et dans toutes sociétés ;
- L'exercice de toutes prestations de services, conseils, études au profit de toutes sociétés et notamment des filiales, sur les plans administratif, comptable, technique, commercial, financier ou autres (mise à disposition de moyens humains et matériels) ; la société DJINN participera activement au fonctionnement et à la conduite de la politique de ses filiales ;
- Toutes activités de marchand de biens en immobilier, à savoir l'achat de tous immeubles et terrains, bâtis ou non, fonds de commerce, actions ou parts de sociétés immobilières, en vue de leur revente ;- La location immobilière ;- La construction de tous immeubles ;- L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ;Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.
Durée: 99 ans.
Exercice du droit de vote et participation aux assemblées: Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.
Transmission des actions: Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres.En cas de pluralité d'associés, aucune cession au profit de qui que ce soit n'est libre.
Président: Benjamin CLAIRAY demeurant 11 rue Georges Le Polozec 35400 SAINT MALO.
La société sera immatriculée au RCS de SAINT MALO

227J00607

In Extenso
Experts-Comptables

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à CESSON SEVIGNE du 18 Janvier 2022, il a été constitué une société par actions simplifiée à associé unique au capital de 3.000 euros dont la dénomination est ESPRIT D'EQUIPE ; siège social : 24 rue de l'Erbonière – 35510 CESSON SEVIGNE ; Objet social : La vente d'articles de sport et de loisirs, matériels et équipements sportifs ainsi que tous objets publicitaires auprès des clubs, associations, collectivités (mairies, écoles) et entreprises ; Le commerce de textile sportifs, publicitaires et de travail ainsi que la réalisation de marquage sur tous supports ; Toutes prestations de conseil dans le domaine du sport et des loisirs ; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS ; Présidente : La société LJM INVEST, Sarl au capital de 10.000 euros, siège social : 1 Le Petit Hédé – 35410 DOMLOUP, 890 962 285 RCS RENNES ; Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix ; Clauses d'agrément : les actions ne peuvent être transmises, qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des actions composant le capital sauf lorsque la société ne comporte qu'un actionnaire ; Immatriculation au RCS de RENNES.

227J00576

SCP C. GUINES
G. EMONNET
D. RENAUDON-BRUNETIERE
Notaires associés
1 rue d'Helsinki CS 86864
35768 BETTON CEDEX
Tél : 02 99 55 35 35
Notaires

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE "LE MOULIN"

3 et 8 chemin du Moulin - 35830 BETTON

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Christophe GUINES, Notaire associé à BETTON (Ille et Vilaine), 1 Rue d'Helsinki, le 13 janvier 2022, il a été constitué une Association Syndicale Libre dénommée "Association Syndicale Libre "LE MOULIN"". Cette association a les caractéristiques suivantes :
Formation : Il est formé une Association Syndicale Libre qui existera entre les propriétaires des biens immobiliers sis à BETTON (Ille et Vilaine), Le Moulin et 3 et 8 chemin du Moulin, cadastrés section AH numéros 114 et 117, section AI numéros 389 et 390 et section AH numéros 30, 86, 87, 89, 33, 60, 91 et 92 et AH numéros 115 et 116
Objet :
- l'entretien des biens communs à tous les propriétaires de l'ensemble immobilier compris dans son périmètre, notamment voies, espaces verts, canalisations et réseaux, éclairage public, ouvrages ou constructions nécessaires au fonctionnement ou à l'utilisation des réseaux.
- l'appropriation desdits biens.
- la création de tous éléments d'équipements nouveaux.
- la participation aux diverses charges communes éventuellement correspondant aux équipements communs et bénéficiant à l'ASL.
- leur cession à titre onéreux ou gratuit à la commune ou à toute autre collectivité publique.
- le contrôle de l'application des dispositions du lotissement relatives à ces équipements.
- l'exercice de toutes actions afférentes audit contrôle ainsi qu'aux ouvrages et équipements.
- la gestion et la police des biens communs nécessaires ou utiles pour la bonne jouissance des propriétaires dès leur mise en service et la conclusion de tous contrats et conventions relatifs à l'objet de l'association.
- la répartition des dépenses de gestion et d'entretien entre les membres de l'association et leur recouvrement.
- D'une manière générale toutes opérations financières, mobilières et immobilières concourant aux objets ci-dessus définis notamment la réception de toutes subventions et la conclusion de tous emprunts.
Durée : Illimitée.
Président : L'Association est administrée par un Directeur assisté le cas échéant d'un Directeur-Adjoint et d'un Secrétaire, nommés par l'Assemblée Générale.
Jusqu'à la première Assemblée Générale, la fonction de Directeur Provisoire est assurée par Monsieur Claude GÉRÉ
Le directeur a les pouvoirs les plus étendus dans le cadre et pour la réalisation de l'objet de l'Association ci-dessus défini.
Siège : Le siège est fixé provisoirement à BETTON 3 et 8 chemin du Moulin. Il pourra être transféré sur le Territoire de la Commune de BETTON par simple décision du directeur de l'Association, ou à un autre endroit du département, par décision prise en Assemblée Générale.
Pour mention et avis.

227J00646

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **ELMI TAXI** ; Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée ; Siège social : 9 rue de Gascogne– 35000 RENNES ; Objet social : L'acquisition, la propriété, l'exploitation, la vente, la prise en location gérance,la location-gérance de tous fonds de commerce de transport de personnes, avec ou sans bagages et/ou colis à titres onéreux, par taxi ; La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détiendra une participation ; Durée de la société : 99 ans ; Capital social: 100 euros par apports en numéraire ; Gérance : M. Moustapha ELMI FARAH demeurant 9 rue de Gascogne – 35000 RENNES sans limitation de durée. RCS RENNES. Pour avis.

227J00648

CONSTITUTIONS

HOLDOUZZ

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 1, rue Edison
35530 NOYAL-SUR-VILAINE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NOYAL-SUR-VILAINE (35) du 19/01/2022 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle (EURL)
Dénomination sociale : **HOLDOUZZ**
Siège social : 1, rue Edison, 35530 NOYAL-SUR-VILAINE
Objet social : La prise de participation (ou d'intérêt) minoritaire ou majoritaire, peu importe la forme et/ou l'objet, dans toute entreprise constituée ou à constituer, nonobstant la nature de l'activité,La gestion et l'animation de(s) filiale(s) qu'elle pourrait être amenée à détenir notamment par l'intermédiaire :- d'une participation active à la définition et à la conduite de la politique du groupe qu'elle forme avec sa/ses filiale(s), - de la fourniture de prestations de service ou d'assistance, de conseil (commerciale, administrative, financière, technique, juridique, informatique etc) au(x) filiale(s) qu'elle pourrait être amenée à détenir,- de la gestion centralisée de la trésorerie du groupe qu'elle forme avec sa/ses filiale(s).
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Valentin ROELLINGER, demeurant 10 Allée des Sabotiers 35410 NOUVOITOU, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

227J00649

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 janvier 2022, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI BINETTE
Forme sociale : Société Civile Immobilière.
Au capital de : 1.000 €.
Siège social : 11, rue de la Pilate 35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE.
Objet social : Acquisition, réception comme apport, construction, administration gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
Gérance : M. Alexandre PRIMAULT et Mme Romane TRINIAC demeurant ensemble 41, La ville Gicquel 35720 MESNIL-ROC'H
Clause d'agrément : voir dans les statuts la clause d'agrément des cessions de parts.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.
Pour avis

227J00625

MODIFICATIONS

NEW YORK TOKYO

SNC au capital de 12 000 000 €
Siège social : Château de Monbouan
35680 MOULINS
824 005 003 RCS RENNES

AUGMENTATION DE CAPITAL

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2021, il résulte que le capital social a été augmenté en numéraire de 8 000 000 €, pour le porter de 4 000 000 € à 12 000 000 €, par la création de 8 000 000 de parts nouvelles entièrement souscrites et libérées. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES – Pour avis,

227J00614

Société d'Avocats - 2 rue de la Mabilais
CS 24227 - 35042 RENNES Cedex

DIDIER BARBOT TRANSPORTS

Société à responsabilité limitée
au capital de 132.500 Euro
Siège social : RUE DU BOSQUET
35310 CHAVAGNE
480 520 931 RCS RENNES

REDUCTION DU CAPITAL SOCIAL

Suivant décisions de l'associé unique du 24 novembre 2021, il a été décidé de réduire le capital social d'un montant de 115.500 Euro pour le ramener à 17.000 Euro, pour cause de pertes, au moyen de la division de la valeur nominale de chaque part sociale. La Gérance

227J00450

LUCK'YNVEST
SASU au capital de 1000 € Siège social : 17, rue Marguerite Duras 35340 LIFFRÉ
898.382.528 RCS RENNES
Par décisions de l'associé unique du 30/12/2021, le capital social a été augmenté de 100.000 € pour le porter de 1.000 € à 101.000 € à compter du 30/12/2021.Modification au RCS de RENNES.

227J00641

MONEMPRUNT.COM

SAS au capital de 166 960 euros
Siège social : ZI de l'Etang
35760 SAINT GREGOIRE
821 207 081 RCS RENNES

Aux termes des décisions de l'Associé Unique en date du 23/12/2021, il a été pris acte de :
- la démission de la société HOLIDAY de son mandat de Président et de nommer en qualité de nouveau Président à compter de ce jour pour une durée illimitée, la société BUSHBUCK TOPCO, SAS au capital de 454 846,49 € dont le siège social est au 5 rue du Général Foy 75008 PARIS, 888 371 846 RCS PARIS
- la confirmation de la société EMDAGANA dans son mandat de Directeur Général
Dépôt légal sera effectué au RCS de RENNES

227J00554

CAP INVEST – CSO

SCI au capital de 8 820 300€
11 rue de la Frebardiere – ZI Sud Est Centre d'affaires la Frébardière
35510 CESSON SEVIGNE
891 68 193 RCS RENNES

Le 28/12/2021 les associés ont augmenté le capital de 915 700€ pour le porter à 9 736 000€.

227J00617

CAP INVEST-TGR

SCI au capital de 930.300,00 €
11 rue de la Frébardière, Zone industrielle Sud Est, Centre d'affaires la Frébardière
355510 CESSON-SEVIGNE
RCS 900 103 730 RENNES

Par acte authentique du 21/12/2021 reçu par Maitre Philippe LATRILLE notaire au sein de l'Office notarial sis à RENNES, 14 Avenue Janvier dont est titulaire la société dénommée "LEXONOT", le capital social de la Société a été augmenté de 720.000 € pour être porté à un montant de 1.650.300,00 €.

227J00615

MYB2N

Société civile immobilière
au capital de 13 000€
Siège : 7 rue de Galerne
35650 LE RHEU
851 473 306 RCS de RENNES

Par décision de l'AGO du 18/10/2020, il a été décidé d'augmenter le capital social de 260 000€ par apport de compte courant, le portant ainsi à 273 000€. Mention au RCS de RENNES

227J00495

CAP INVEST – 2RB

SCI au capital de 5.350.300 euros
11 rue de la Frébardière ZI Sud-Est Centre d'Affaires la Frébardière
35510 CESSON-SEVIGNE
895 398 550 RCS RENNES

Par Acte authentique reçu le 28.12.2021 par Maître Philippe LATRILLE, Notaire associé au sein de l'Office notarial sis à Rennes 14 avenue Janvier, dont est titulaire la société « LEXONOT », le capital social a été augmenté de 500.000 €, pour le porter à 5.850.300 €.

227J00616

MOON

Société par actions simplifiée
au capital de 511€
Siège : 109 Boulevard Jacques Cartier
35000 RENNES
852 187 830 RCS de RENNES

Par décision de l'AGE du 10/12/2021, il a été décidé d'augmenter le capital social de 9 489€ par apport en numéraire, le portant ainsi à 10 000€. Mention au RCS de RENNES

227J00483

AVIS

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 30/11/2021, les associés de la SCI DOLTO, Société Civile Immobilière au capital de 792,73 Euros, RCS RENNES 380 311 019, dont le siège social est fixé 3 bis, rue de Bain à JANZE (35 150), ont décidé, à compter, rétroactivement du 01/11/2021 :
- De réduire le capital social de 198,12 euros pour le porter à 594,61 euros par annulation des 13 parts sociales, numérotées 1 à 13 incluse,
- D'acter le départ de la société de Monsieur PERRIN Jean-Charles.
L'article 7 des statuts a été modifié corrélativement.
Le dépôt des pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES
Pour avis.

227J00544

LBG PEINTURE
EURL au capital de 10000 € Siège social : 84 Rue des Antilles Appartement 27 35400 SAINT-MALO RCS SAINT-MALO 907733828
Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 17/01/2022, il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 10000 à 15000 € à compter du 17/01/2022. Modification au RCS de SAINT-MALO.

227J00543

HUMACITIA
SAS au capital minimum de 20000 € Siège social : 81 mail françois Mitterrand 35000 RENNES RCS RENNES 804553980
Par décision du président du 14/01/2022, il a été décidé de nommer Mme TARARBIT Malika demeurant 13 rue Julien Marchais 44400 REZÉ en qualité de Directeur-Général Délégué à compter du 17/01/2022 . Modification au RCS de RENNES.

227J00485

SELARL
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

WALLACK SAS

Société par actions simplifiée
au capital social de 18 000 €
Siège social : 31 Rue de la Frebardière
(35135) CHANTEPIE
RCS de RENNES n°877 494 823

AVIS DE NON-DISSOLUTION, AVIS DE NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL

L'Assemblée des associés statuant en application des dispositions de l'article L 225-248 du Code de Commerce, a, le 30 novembre 2021, décidé la non-dissolution de la société malgré des capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social.
L'Assemblée, a également, le 30 novembre 2021, décidé de nommer, pour une durée indéterminée à compter du même jour, en qualité de Directeur Général :
Monsieur Julien YVENAT
Né le 25 décembre 1996 à PARIS (75)
De nationalité française
Demeurant 31 Rue Etienne Dolet à (35000) RENNES
Pour avis, Le Président

227J00557

GERANCE

SCEA LA JORAMIERE
Société Civile d'Exploitation Agricole au capital de 86 895.93 Euros
Siège social : La Joramière
35220 SAINT-DIDIER
390 155 794 RCS RENNES
Par assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 2021, il a été constaté le retrait de Monsieur André PLESSIS de ses fonctions de cogérant prenant effet au 15 décembre 2021. Mention au RCS de RENNES.
Pour avis, La Gérante.

227J00600

BJB

SARL au capital de 1.500 €
29 rue du Temple de Blosne
35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE
803 596 162 RCS RENNES

AVIS

En date du 30 juin 2021, les associés décident de nommer en qualité de nouvelle gérante à compter de cette même date Mme Sandrine SIMON, épouse RIGHI, demeurant en Italie à Contrada Gabbia 14 - Località Basson - 37139 VERONA, en remplacement de M. Anthony SIMON, gérant démissionnaire.

227J00522

SELARL AUDE GIRARD AVOCAT
16, mail Anne Catherine - 35000 RENNES

FRAMEDIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45€
Siège social : 2, rue du 3 août 1944
35470 BAIN-DE-BRETAGNE
429 023 690 RCS RENNES

Le 18/01/22, il a été pris acte de la fin du mandat de cogérant de Edouard MABY au 03/11/21 par suite de son décès. Publicités RCS Rennes. Pour avis

227J00596

MODIFICATIONS

SLICE HOLDING
SAS
au capital de 1 000€
Siège : 81 MAIL FRANCOIS MITTERRAND
35000 RENNES
892 611 575 RCS de RENNES

Le 7 décembre 2021, l'associés ont 1°) décidé de modifier la dénomination sociale qui devient : THE SLICE COMPANY. 2°) nommé en qualité de Directeur Général, M. Edouard HAUSSEGUY demeurant 30 rue Blondel 75002 PARIS en remplacement de la SAS NONO, démissionnaire. 3°) nommé en qualité de Commissaire aux Comptes, la SAS SFECO & FIDUCIA AUDIT sise 50 rue de Picpus 75012 PARIS (712 042 639 RCS PARIS).
Le 14 décembre 2021, le Président a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital le portant ainsi à 1.538,50 € par émission d'actions.

227J00423

SELARL AUDE GIRARD AVOCAT
16, mail Anne Catherine - 35000 RENNES

CH
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 32, boulevard de Chézy
35000 RENNES
881 600 506 RCS RENNES

MODIFICATION OBJET SOCIAL
L'AGE du 10/12/21 a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de coiffure à domicile à cette date et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Dépôt RCS RENNES. Pour avis

227J00531

STRATÉYS
AVOCATS ET STRATÉGIE D'ENTREPRISES
SELARL
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

YOUNIGHT BY VICARTEM
SASU au capital de 100 €
Siège social : 35 boulevard de la Liberté
35000 RENNES
RCS RENNES 901 215 822

CHANGEMENT DE PRESIDENT
Aux termes d'un procès-verbal en date du 6 janvier 2022, l'associé unique :
-a nommé la société VICARTEM HOTELLERIE, SAS au capital de 363 994 €, dont le siège social est sis 35 boulevard de la Liberté - 35000 RENNES, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 518 036 199, en qualité de Président, en remplacement de la société VICARTEM, démissionnaire,
-a modifié l'objet social de la société, qui est désormais l'activité de conseil aux entreprises et aux particuliers, notamment en matière de gestion hôtelière, et a modifié l'article 4 des statuts en conséquence.
Pour Avis - Le Président

227J00624

LB TAXIS
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 28, rue Gimbert
35580 GUIGNEN
881 210 363 RCS RENNES

Par décisions de l'associé unique du 14/01/2022, il a été décidé à compter du même jour d'étendre l'objet social à l'activité de transport public routier de personnes au moyen de véhicules n'excédant pas 9 places, conducteur compris. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de RENNES. Pour avis, La Gérance.

227J00655

OUAIRY - BUIN - De GIGOU
VEYRIER-LEBRETON - DAVY - LEGRAS
17, rue Notre Dame
CS 90335
35503 VITRÉ cedex
ouairy-buin-degigou.notaires.fr Notaire

INVESTISSEMENTS MURS
Société Civile Immobilière
Capital social : 3 048,98 euros
Siège social : 2 rue du Verger
35510 CESSON SEVIGNE
RCS RENNES - SIREN n°327 644 357

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL
Suivant l'Assemblée Générale en date du 01/10/2021, il a été décidé d'ajouter à l'objet social la mention suivante : "mise à disposition gratuite au profit des associés" et de modifier l'article 2 à compter du 01/10/2021.
Nouvel Objet Social : La Société a pour objet :
La propriété, l'administration, la gestion de tous biens mobiliers ou immobiliers, et notamment de tous immeubles dont la Société pourrait devenir propriétaire en France, mise à disposition gratuite au profit des associés.
Et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus pourvu que ces opérations ne modifient en rien le caractère civil de la Société.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Formalités faite au RCS de RENNES.
Pour avis

227J00619

CAP CODE - Société d'avocats
13 rue de Châtillon - BP 60435
35004 Rennes Cedex
capcode.eu

CLEM PARTICIPATIONS
SAS unipersonnelle
au capital de 1 336 000 euros
32 boulevard du Rosais - 35400 SAINT-MALO
RCS SAINT-MALO n° 811 056 829

AVIS DE PUBLICITE
Sur décisions de l'associé unique du 13 septembre2021, le capital social a été réduit d'une somme de 1 186 000 euros par voie de remboursement et d'annulation corrélative de 1 186 000 actions ordinaires d'un euro de valeur nominale chacune.La réalisation de cette réduction de capital a par suite été constatée par décisions de l'associé unique du 20 décembre 2021. Ancienne mention :capital de 1 336 000 euros. Nouvelle mention :capital de 150 000 euros. Inscription modificative au RCS de Saint-Malo. Pour avis, le Président.

227J00396

EXPERTISE COMPTABLE
FICAMEX

MEVEL
Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 51 rue du Bourg aux Moines
35500 VITRE
882 243 959 RCS RENNES

AVIS DE PUBLICITE
Aux termes d'une délibération en date du 04 novembre 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :
de remplacer à compter du 4 novembre 2021 la dénomination sociale MEVEL par **MEVEL HABITAT**, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
de transférer le siège social du 51 rue du Bourgaux Moines, 35500 VITRE au 1 bis rue du Fougeray 35500 VITRE à compter du 4 novembre 2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.
Pour avis
La Gérance

227J00535

SARL J.M.J LOISIRS
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8.000 euros
Siège social :
8, rue du Fougeray 35500 VITRE
478 939 226 RCS RENNES

Par AGE du 14/01/2022, 1) la démission de Michel JEBY sis 10, rue des Charmilles 35500 MONTREUIL-SOUS-PEROUSE à compter du 14/01/2022 inclus a été constatée ; 2) Thierry GUESDON sis 20 La Haute Hayais 35133 JAVENE a été nommé gérant sans limitation de durée à compter du 14/01/2022 inclus ; 3) la démission de Freddy GUESDON sis Le Breil 35500 MOTREUIL-SOUS-PEROUSE à compter du 15/01/2022 inclus a été constatée. RCS RENNES. Pour avis.

227J00505

EVOLIS AVOCATS
40 Bd de la Tour d'Auvergne
35065 RENNES CEDEX

SN ALIZES,
SCI au capital de 1.000 €,
29 rue du Temple de Blosne
35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE
804 525 038 RCS RENNES

AVIS
En date du 30 juin 2021, les associés décident de nommer en qualité de nouvelle gérante à compter de cette même date Mme Sandrine SIMON, épouse RIGHI, demeurant en Italie à Contrada Gabbia 14 - Località Basson - 37139 VERONA, en remplacement de M. Anthony SIMON, gérant démissionnaire.

227J00506

VERCOUTÈRE, DEGANO, CORDIER et RENOULT
Notaires associés à
SAINT-MALO (35400)
15 boulevard de
la Tour d'Auvergne
Notaires

LA CREPERIE DE LOUISE
Société à responsabilité limitée
Capital social : 5.000,00 €
Siège social : 128 chaussée du Sillon
35400 SAINT-MALO
RCS SAINT-MALO n° 847 668 852

CHANGEMENT DE GERANT
Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 13 janvier 2022, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Patrick VANDERMEEREN, demeurant à SAINT-MALO (35400), 4 avenue Pasteur, de ses fonctions de gérant et de la nomination pour le remplacer de Madame Louise-Paule VANDERMEEREN, demeurant à SAINT MALO (35400), 4 avenue Pasteur, pour une durée illimitée, à compter rétroactivement du 1er octobre 2021. Le dépôt légal des pièces sera effectué au RCS de SAINT-MALO. Pour avis
Le notaire

227J00431

EVOLIS AVOCATS
40 Bd de la Tour d'Auvergne
35065 RENNES CEDEX

SCI DU FILLEAU
SCI au capital de 101.233,60 €
29 rue du Temple de Blosne
35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE
503 628 141 RCS RENNES

AVIS
En date du 30 juin 2021, les associés décident de nommer en qualité de nouvelle gérante à compter de cette même date Mme Sandrine SIMON, épouse RIGHI, demeurant en Italie à Contrada Gabbia 14 - Località Basson - 37139 VERONA, en remplacement de M. Anthony SIMON, gérant démissionnaire.

227J00532

VOS ANNONCES LÉGALES
DANS TOUTE LA FRANCE
7J/7J & 24H/24H
www.7jours.fr

MODIFICATIONS

Me Fabrice JANVIER
Notaire
19 rue de la Gare
35350
St-MELOIR DES ONDES
Notaires

ARMEMENT GANIER
Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000,00 Euros
Siège social :
Résidence des Jardins de Saint-Colomban 9
lieudit la Ville Croix – 35350 SAINT-COULOMB
SIREN : 888 785 995 RCS SAINT MALO

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL, DE CHANGEMENT D'ASSOCIE ET DE GERANT
Par décision unanime des associés contenue dans un acte de cession de parts sociales reçu par Maître JANVIER, notaire à SAINT MELOIR DES ONDES, le 31 décembre 2021,enregistré au Service Impôts des Entreprises de RENNES le 12 janvier 2022, 2022 N 81, le siège social de la société ARMEMENT GANIER, société à responsabilité limitée au capital de 8.000,00 Euros, identifiée sous le numéro SIREN 888 785 995 RCS SAINT MALO, sis à SAINT COULOMB (35350), Résidence des Jardins de Saint-Colomban 9 lieudit la Ville Croix, a été transféré à MINIAC-MORVAN (35540), 36 rue des Primevères, à compter du 31 décembre 2021. L'article 4 des statuts a été corrélativement modifié.En conséquence, une inscription modificative sera effectuée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT MALO.Aux termes du même acte, les associés ont cédé l'ensemble des parts sociales à Monsieur Grégory LACOMBE, à compter du 31 décembre 2021.Monsieur Grégory LACOMBE sera désormais l'unique associé et gérant de la société à compter de cette même date.Les articles 8 et 14 des statuts ont été corrélativement modifiés.Le dépôt légal sera effectué auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-MALO.
Pour avis Me Fabrice JANVIER Notaire

227J00476

BOULSON
Société Civile Immobilière
Au capital de 1.000 Euros
Siège social : 6, boulevard Wilson
35800 DINARD
Immatriculée au RCS
de SAINT-MALO 503 245 474

CHANGEMENT DE GERANT, ASSOCIES ET TRANFERT DE SIEGE
Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 3 décembre 2021, il a été constaté le décès de Monsieur Arnaud ROGER, gérant associé, en date du 8 août 2020.
En conséquence, la gérance sera assurée à compter de la date du décès, par Madame Marie-Jeanne ROGER née GASNIER, domiciliée 21 avenue John Kennedy, Appartement B 001, 35400 SAINT-MALO.
Les associés sont dorénavant :
Madame Marie-Jeanne, Mauricette ROGER, susnommée.
Et Mademoiselle Joy Lola Manon ROGER--LECHEVALLIER, célibataire, demeurant à VILLEDIEU-LES-POELES-ROUFFIGNY (50800), 20, rue Gambetta. Née à VANNES (56000), le 16 avril 2005.
Les articles 7 et 17 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Il a été décidé de transférer l'adresse du siège social, à compter du 3 décembre 2021, de 6, boulevard Wilson 35800 DINARD, à la nouvelle adresse suivante : 21 avenue John Kennedy, Appartement B 001, 35400 SAINT-MALO.
L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis et mention

227J00437

MODIFICATIONS

ARMOR ELECTRIC SYSTEM

Société à responsabilité limitée
Au capital de 60.000 €
Ancien siège social : 24, rue de l'Erbonnière
35510 CESSON-SEVIGNE
Nouveau siège social : AD Park – Cellule B01 – 15 rue de Bray – 35510 CESSON-SEVIGNE
443 356 035 RCS RENNES

Par décisions de l'associée unique du 11/01/2022, le siège social a été transféré du 24, rue de l'Erbonnière – 35510 CESSON-SEVIGNE au AD Park – Cellule B01 – 15 rue de Bray – 35510 CESSON-SEVIGNE à compter ce jour inclusivement. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis, La Gérance.

227J00421

SENTINELLE PRESTATIONS DE SERVICES

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 11 BIS RUE DE LA FREBARDIERE
35510 CESSON SEVIGNE
803 415 934 RCS RENNES

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes de l'assemblée générale du 22/12/2021, il a été décidé de transférer le siège social au **ZAC DE LA ROUAUDIERE 15 AVENUE D'OUESSANT 35170 BRUZ** à compter du 23/12/2021.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de RENNES.

227J00515

AMISOCIE

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 11 BIS RUE DE LA FREBARDIERE
35510 CESSON SEVIGNE
534 869 961 RCS RENNES

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes de l'assemblée générale du 22/12/2021, il a été décidé de transférer le siège social au **ZAC DE LA ROUAUDIERE 15 AVENUE D'OUESSANT 35170 BRUZ** à compter du 23/12/2021.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de RENNES.

227J00514

NEGOSS & SOURCING

SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 11 BIS RUE DE LA FREBARDIERE
35510 CESSON SEVIGNE
892 778 069 RCS RENNES

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes de l'assemblée générale du 22/12/2021, il a été décidé de transférer le siège social au **ZAC DE LA ROUAUDIERE 15 AVENUE D'OUESSANT 35170 BRUZ** à compter du 23/12/2021.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de RENNES.

227J00502

ARKA SENTINELLE PREVENTION

SARL au capital de 7 500 €
Siège social : 11 BIS RUE DE LA FREBARDIERE
35510 CESSON SEVIGNE
803 415 934 RCS RENNES

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes de l'assemblée générale du 22/12/2021, il a été décidé de transférer le siège social au **ZAC DE LA ROUAUDIERE 15 AVENUE D'OUESSANT 35170 BRUZ** à compter du 23/12/2021.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de RENNES.

227J00501

annoncelegale@7jours.fr

GROUPE TOME 2

Société à responsabilité limitée
Au capital de 150.000 euros
Ancien siège social : La Touraille
35410 NOUVOITOU
Nouveau siège social : 13, rue Victor Hugo
35000 RENNES
844 684 936 RCS RENNES

Par décision de l'associé unique en date du 13/01/2022, le siège social a été transféré de La Touraille – 35410 NOUVOITOU au 13, rue Victor Hugo – 35000 RENNES, à compter du 31 octobre 2021 inclusivement. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis. La Gérance.

227J00440

STRATÉYS
AVOCATS ET STRATÉGIE D'ENTREPRISES
SELARL
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

CAMILLE AND CO

SC au capital de 200 €
Siège social : 8 allée de Bréquigny à (35000) RENNES
RCS RENNES 791 580 053

TRANSFERT DU SIEGE

L'Assemblée générale du 30 décembre 2021 a décidé de transférer le siège social au 26 rue Ginguené à (35000) RENNES à compter du 30 décembre 2021 et modifié l'article 4 des statuts en conséquence.
Pour Avis – La gérance

227J00561

Etude de Me BIENVENÜE et Me LORET
31 bis rue Galerne
35850 ROMILLÉ
02 99 23 21 21
Notaires

GEVALNI

SCI au capital social de 500,00 €
Siège social : 4 avenue des Chênes
35630 LA CHAPELLE-CHAUSSEE
SIREN : 882 724 966 - RCS : RENNES

TRANSFERT DU SIEGE

Aux termes d'un assemblée générale extraordinaire en date du 02/12/2021, les associés de la SCI GEVALNI ont décidé de transférer à compter du 02/12/2021, le siège social qui était à 4 avenue des Chênes 35630 LA CHAPELLE-CHAUSSEE, à l'adresse suivante : 11 rue Elise de Roche 35730 PLEURTUIT. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de SAINT-MALO. Pour avis

227J00567

In Extenso
Experts-Comptables

GILBERT FINANCES

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 €
Siège social : 1 allée des Etablettes
35850 GEVEZE
810 379 081 RCS RENNES

AVIS DE TRANSFERT

Aux termes d'une décision en date du 1er avril 2019, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 1 allée des Etablettes - 35850 GEVEZE au 12 rue du Trèfle - 35520 LA MEZIERE à compter du 1er avril 2019, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis - La Gérance

227J00569

SCI DE LA BANCHE

Société civile immobilière
au capital de 1 500€
Siège : 6 Rue de la Chalotais
35000 RENNES
818 653 024 RCS de RENNES

Par décision du gérant du 18/01/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 16 Rue de la Chalotais 35000 0617160260 35000 RENNES. Mention au RCS de RENNES.

227J00556

F INVEST

Société par actions simplifiée
Au capital de 998.500 €
Ancien siège social : Espace Performance Bâtiment B1-B2 - 35760 SAINT-GREGOIRE
Nouveau siège social : 8 rue Jacques Monod
35760 SAINT-GREGOIRE
800 287 443 RCS RENNES

Par décisions unanimes des associés en date du 18/01/2022, le siège social a été transféré de Espace Performance Bâtiment B1-B2 – 35760 SAINT-GREGOIRE au 8 rue Jacques Monod – 35760 SAINT GREGOIRE à compter rétroactivement du 15/01/2022 inclus. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis, Le Président.

227J00587

In Extenso
Experts-Comptables

A3 BUREAU D'ETUDES

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 €
Ancien siège social : 1 allée des Etablettes
35850 GEVEZE
Nouveau siège social : 12 rue du Trèfle
35520 LA MEZIERE
509 464 624 RCS RENNES

AVIS DE TRANSFERT

Aux termes d'une décision en date du 1er avril 2019, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 1 allée des Etablettes - 35850 GEVEZE au 12 rue du Trèfle - 35520 LA MEZIERE à compter du 1er avril 2019, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis - La Gérance

227J00568

RWJ FOOD

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 1B Rue Louis Braille
35136 ST JACQUES DE LA LANDE
892 131 244 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date du 18.01.2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée RWJ Food a décidé de transférer le siège social du 1B Rue Louis Braille, 35136 ST JACQUES DE LA LANDE au 2 rue Nationale, 72000 LE MANS à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis

227J00588

STRATÉYS
AVOCATS ET STRATÉGIE D'ENTREPRISES
SELARL
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

"J2S TELECOM"

SASU au capital de 30 000 €
Siège social : 18 avenue Jules Tricault à (35170) BRUZ
519 979 751 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE

L'associé unique, aux termes d'un procès-verbal en date du 11 janvier 2022, a décidé de transférer le siège social au 11 rue Louis Blériot – Ker Lann – 35170 BRUZ, à compter du 14 janvier 2022 et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.
LE PRESIDENT

227J00612

MARTHE

Société civile
au capital de 1 000€
Siège : 6 Rue de la Chalotais
35000 RENNES
450 488 622 RCS de RENNES

Par décision du gérant du 18/01/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 16 Rue de la Chalotais 35000 RENNES. Mention au RCS de RENNES.

227J00572

WWW.7JOURS.FR

MODIFICATIONS

DIAG 3D

Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 3 000€
Siège : 50 Faubourg de Vitré
35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
808 036 180 RCS de RENNES

Par décision de l'AGE du 01/12/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 3 Impasse Pierre Goffi 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE. Mention au RCS de RENNES.

227J00626

Athéis
experts-comptables

MACLEMALINE,
Société Civile Immobilière
au capital de 500 €,
siège social 22 rue de la Chèze
35310 ST THURIAL,
882 024 284 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE

Aux termes d'une délibération en date du 03 janvier 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 22 rue de la Chèze – 35310 ST THURIAL au 1232 Bout de Lande – 35310 SAINT-THURIAL à compter du 03 janvier 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES. Pour avis, la Gérance

227J00633

ACT VERT BUISSON
SARL au capital de 7500 € Siège social : 2 rue la Rabine 35170 BRUZ RCS RENNES 450103593
Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20/12/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 16 avenue d'Ouessant 35170 BRUZ à compter du 20/12/2021
Modification au RCS de RENNES.

227J00636

RS MACONNERIE

SARL au capital de 35000 €
Siège social : 16, Mail Leon Blum
35136 ST JACQUES DE LA LANDE
820992477 RCS de RENNES

Par AGE du 29/12/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 7, Avenue Outrebon 93250 VILLEMOMBLE, à compter du 29/12/2021.
Mention au RCS de RENNES

227J00642

DISSOLUTIONS

VITASSE CONSEILS

SAS au capital de 1000 €
4 Place de vieux Marché
35830 BETTON
803 375 971 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes des décisions de l'associé unique prise le 31/12/21, il a été décidé la dissolution anticipée de la société VITASSE CONSEILS.
L'associé unique est nommé liquidateur : Monsieur Pierre-Yves VITASSE, demeurant 4 Place du vieux marché, 35 830 BETTON, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 4 Place du vieux marché, 35 830 BETTON, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de RENNES.
Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis

227J00627

DISSOLUTIONS

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Par AGE du 26/11/2021, les associés de la société **DU VAL**, SARL au capital de 1 000 euros, Siège social : 75 Rue de l'Alma - 35000 RENNES, 753 087 584 RCS RENNES, ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 26/11/2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée, ont nommé comme liquidateur la société GROUPE BÂTISSEURS D'AVENIR, SAS au capital de 36 012 680 euros, siège social : 24 Boulevard Vincent Gâche - 44200 NANTES, 821 353 315 RCS NANTES, pour toute la durée de la liquidation, pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 24 bd Vincent Gâche - 44200 NANTES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au RCS. Pour avis. Le Liquidateur.

227J00204

NOTAIRES DES LICES
Notaires associés
11 rue Rallier du Baty
RENNES
Tél. 02 99 78 57 57
Notaires

SCI DU 9 SEPTEMBRE

SCI au capital de 1.000 €
Siège social : 7 Square du Douro
35200 RENNES
RCS RENNES 827 454 224

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'un procès-verbal en date du 14 janvier 2022, les associés ont procédé à la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et à sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Madame Julie MASSIEU, demeurant à MESSAC (35480), 48 La Rondelais, a été nommée liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation a été fixé au domicile du liquidateur.

227J00441

CAP CONSULTANTS
SARL au capital de 7622 € Siège social : Place du Granier 35135 CHANTEPIE RCS RENNES 388254963
Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 15/01/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 15/01/2022, il a été nommé liquidateur(s) M GUILLOU Olivier demeurant au 7 rue de la Paix 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés chez le liquidateur. Mention en sera faite au RCS de RENNES.

227J00493

NOTA BENE
Office notarial
Notaires
3, rue de Rennes BP16, 35470 Bain-de-Bretagne

ELOWIL

Société Civile Immobilière
au capital de 1.000 euros
Siège social : 5 Rue du Moulin
35660 LANGON
RCS RENNES n° 483 910 527

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 décembre 2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable. Monsieur Jackie GANACHE, associé et gérant de la Société exercera les fonctions de liquidateur pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société. Le dépôt des actes relatifs à la liquidation sera effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES. Pour avis, le Liquidateur.

227J00563

BOOTIQ ESTORES SASU au capital de 100 € Siège social : 12 rue Paul le Flemm 35830 BETTON RCS RENNES 883 456 485. Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 31/12/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable, il a été nommé liquidateur(s) M Crivelli Tomas demeurant au 12 rue Paul le Flemm 35830 BETTON et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés chez le liquidateur. Mention en sera faite au RCS de RENNES.

227J00454

DISSOLUTION ANTICIPEE

Dénomination : **RENNES INVEST**. Forme : SCI société en liquidation. Capital social : 900 euros. Siège social : Touche Champagne, 35740 PACE. 877 911 271 RCS de RENNES. Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société . Monsieur Maximilien DAVID, demeurant Touche Champagne 35740 PACE a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance. Pour avis.

227J00589

ACVR

SAS au capital de 5000 €
45 Gromier
35 530 NOYAL SUR VILAINE
890 071 269 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes des décisions de l'associé unique prise le 31/12/21, il a été décidé la dissolution anticipée de la société ACVR.
L'associé unique est nommé liquidateur : Monsieur Alexandre CABANIS, demeurant 45 Gromier, 35 530 NOYAL SUR VILAINE, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé demeurant 45 Gromier, 35 530 NOYAL SUR VILAINE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de RENNES.
Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis

227J00628

SCP BODIN-BERTEL RABRAIS
Notaires associées
Rue Ransbach Baumbach
BP 1 – 35730 PLEURTUIT
Notaires

S.C.I. MASSARD - LEJOLIVET

Société Civile Immobilière
au capital de 762,25 Euros
Siège à DINARD, 13 J rue des Elfes
SIREN n° 332.390.673 RCS SAINT MALO

DISSOLUTION

Par Assemblée en date du 17 janvier 2021, les associés de la Société susvisée, constituée pour une durée expirant le 25 avril 2084,
Ont décidé la dissolution anticipée de ladite Société, à compter du 17 janvier 2022, et désigné en qualité de Liquidatrice : Mme Denise MASSARD née LEJOLIVET demeurant à DINARD (35800) 13 J rue des Elfes.
Le lieu où la correspondance doit être adressée, a été fixé à DINARD (35800) 13 J rue des Elfes, siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT MALO.
POUR AVIS
La liquidatrice

227J00650

7JOURS

LIQUIDATIONS

ASAP.FASHION, SAS en liquidation au capital social de 10000 €, siège social sis 1 Chemin des Nées - Les Nées, 35550 LIEURON, 822949145 RCS RENNES. L'assemblée générale des actionnaires du 22.09.2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation. Dépôt au RCS de RENNES.

227J00442

SCCV LES HAUTS DE PROVENCE

Société Civile de Construction Vente
en liquidation
au capital de 1.000 €
Siège liquidation : 13, rue de la Sauvaie
35000 RENNES
RCS RENNES 828 275 941

Par assemblée générale extraordinaire en date du 30 décembre 2021, les associés de la société susvisée ont approuvé les comptes définitifs de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 30 décembre2021.Le dépôt légal sera effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES. Pour avis, le Liquidateur

227J00632

SCI PATRIM

SCI en liquidation au capital de 500 €
Siège de liquidation :
13 rue de la Sauvaie 35000 RENNES
RCS : RENNES 534 460 555

CLOTURE DE LIQUIDATION

Par assemblée générale extraordinaire en date du 30 décembre 2021, les associés de la société susvisée ont approuvé les comptes définitifs de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 30 décembre2021.Le dépôt légal sera effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.
Pour avis, le Liquidateur

227J00490

AG
AUDE GIRARD
SELARL AUDE GIRARD AVOCAT
16, mail Anne Catherine - 35000 RENNES

2L CONSEIL

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1 000 €
Siège social liquidation : Espace Quartier Libre - 1, rue de Quincampoix, 35520 MELESSE
852 955 905 RCS RENNES

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'AG du 30/12/21 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Pierre-Emmanuel LEFEUVRE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à cette date. Dépôt comptes de liquidation RCS Rennes.
Pour avis

227J00542

SCI PATRIM

SCI en liquidation au capital de 500 €
Siège de liquidation :
13 rue de la Sauvaie 35000 RENNES
RCS : RENNES 534 460 555

CLOTURE DE LIQUIDATION

Par assemblée générale extraordinaire en date du 30 décembre 2021, les associés de la société susvisée ont approuvé les comptes définitifs de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 30 décembre2021.Le dépôt légal sera effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.
Pour avis, le Liquidateur

227J00605

BRAULT CONSEIL PATRIMOINE

SAS au capital de 2000 €
Le Plessix, 35590 CLAYES
RCS 884 976 937 RENNES

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Suivant décision extraordinaire de l'associé unique en date du 31/12/2021, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2021 de la société BRAULT CONSEIL PATRIMOINE.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES

227J00629

SCI PORZO

24 RUE GERNIGON
35170 BRUZ
CAPITAL 10000€
RCS 518 433 743

En date du 15/12/2021, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur Mr BOULINGUEZ Laurent 24 rue Emile Gernigon 35170 BRUZ, pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture définitive de la liquidation à compter du 31/10/2021 Radiation du RCS de Rennes

227J00449

DIVERS

H&R INVEST

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 9, rue de Paris
35220 CHATEAUBOURG
851 869 487 RCS RENNES

Le 09/06/2021, l'AG mixte se prononçant dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. RCS RENNES, pour avis.

227J00528

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **Mme DUNCAN Marie**, née le 18/06/1931, décédée le 11/05/2016 à RENNES (35) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0358050025/SC.

227J00621

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **Mme DUNCAN Marie**, née le 18/06/1931, décédée le 11/05/2016 à RENNES (35) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0358050025/SC.

227J00630

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **M. SICOT Edmond**, né le 23/06/1940 décédé le 02/11/2020 à REDON (35) a établi le projet de règlement du passif. Réf. 0358079095/BS.

227J00593

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **Mme RIVET/ FOUGERAY Germaine**, née le 19/05/1918, décédée le 23/01/2017 à St-Méen le Grand (35) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0358021799/sc

227J00598

RÉGIMES MATRIMONIAUX

Jonathan BUTEL
Notaire
5, rue de Rennes - 35850 GEVEZE
02 23 47 12 94 - jonathan.butel@notaires.fr
NOTAIRE & BRETON

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Jonathan BUTEL, Notaire à GEVEZE (35), 5 rue de Rennes, le 5 octobre 2021,
Monsieur Bernard Marcel OLLIVIER, retraité, et Madame Marie-Paule Gisèle MAUSSION, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à GEVEZE (35850), 2 rue des Pêchers,
Monsieur est né à BREST (29000) le 21 septembre 1955.
Madame est née à ANGERS (49000) le 13 janvier 1955.
Mariés sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de LES PONTS DE CE (49130), le 28 janvier 1978. Ledit régime n'ayant pas fait l'objet de modification conventionnelle ou judiciaire depuis.
Ont convenu d'un aménagement de leur régime matrimonial consistant en l'adoption d'une clause de préciput.
Les oppositions des créanciers à cet aménagement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile est élu à cet effet.
Pour insertion. Le notaire.

227J00503

SCP Me Pierik ANDRÉ
et Florent BRANELLEC
7 rue Clément Ader
35150 JANZÉ
Notaire

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Piérik ANDRÉ, Notaire Associé à JANZÉ (Ille et Vilaine), 7 Rue Clément Ader, CRPCEN 35134, le 30 décembre 2021, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre : Monsieur Gabriel CABIOCH, Cadre commercial, et Madame Anne Marie Constance CHAUSSÉE, demeurant ensemble à RENNES (35000) 91 rue de Lorient. Nés savoir Monsieur à MORLAIX (29600) le 18décembre 1958 et Madame à JANZE (35150) le10 mars 1963. Mariés à la mairie de SAINT-MALO(35400) le 7 octobre 2017 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. De nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale. Lequel changement de régime matrimonial n'est pas soumis à homologation judiciaire. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

227J00484

Maitres FRANÇOIS & MACÉ
Notaires
16, Bd de Rochebonne
35400 SAINT-MALO PARAMÉ

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Laurent FRANÇOIS, notaire à SAINTMALO(35400), CRPCEN 35085, le 17 janvier 2022,:Monsieur Pierrick Claude Alfred RUELLAN, commerçant, né à PARAME le 19 Octobre 1957 et Madame Josiane Brigitte Irène FIEURGAND, son épouse, née à SAINT-MALO le 3 Juin 1962, demeurant ensemble à MINIAC-MORVAN(35540) 36 rue du Stade. Initialement mariés à la mairie de CHATEAUNEUF-D'ILLE-ET-VILAINE(35430) le 23 janvier 1988 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec adjonction d'une clause de préciput sur leur résidence principale et sur tous les contrats d'assurance-vie alimentés de deniers communs et non dénoués au décès du premier d'entre eux. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion Le notaire.

227J00508

annoncelegale@7jours.fr

OFFICE NOTARIAL
DU GUESCLIN
Notaires - 4 rue du Guesclin
35000 RENNES
Tél : 02 99 79 40 77
Notaires

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL
Suivant acte reçu par Maître Damien GUÉGUEN, de la Société par Actions Simplifiée « DUGUESCLIN NOTAIRES », titulaire d'un Office Notarial à RENNES, 4 rue Du Guesclin, CRPCEN 35001, le 14 janvier 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre :
Monsieur Lug Yvon DERRIEN, responsable de cabinet de recrutement, et Madame Ysmène Marie Thérèse Chloé HOARAU, chef de projet logistique, demeurant ensemble à RENNES (35000) 17 rue du Capitaine Alfred Dreyfus. Monsieur est né à RENNES (35000) le 7 août 1992. Madame est née à SAINT-DENIS (97400) le 28 mars 1992. Mariés à la mairie de PIRIAC-SUR-MER (44420) le 17 octobre 2020 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions pourront être faite dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Damien GUEGUEN, notaire à RENNES, domicilié 4 rue Du Guesclin. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal de grande instance compétent.
Pour avis et mention
Maître Damien GUEGUEN

227J00504

DIVERS

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **Mme DIARD MICHELLE**, née le 11/5/1937, décédée le 05/11/2018 à SAINT MEEN LE GRAND (35) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0358049726/MD

227J00479

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **Mme CEVAER YVONNE**, née le 2/7/1933 décédée le 31/12/2018 à REDON (35) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0358049753/MD.

227J00486

ENVOI EN POSSESSION

NOTA BENE
Office notarial
Notaires
3, rue de Rennes BP16, 35470 Bain-de-Bretagne

SELARL NOTA BENE
3 rue de rennes
35470 BAIN DE BRETAGNE

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code Civil
Article 1378-1 du Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 Novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 24/12/1999, Monsieur Bertrand Louis André MESNAGE, en son vivant retraité, époux de Madame Andrée Patricia ARRIBARD, demeurant à PLECHATEL (35470) 11 rue de la Chapelle Le Châtellier. Né à TREVERIEN (35190), le 9 janvier 1943. Décédé à CESSON-SEVIGNE (35510) , le 13 octobre 2021.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Carole MIMEY, Notaire de la SELARL « NOTA BENE », titulaire d'un Office Notarial ayant son siège à BAIN DE BRETAGNE (35470), 3, rue de Rennes, le 26/10/2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : SELARL NOTA BENE, Notaire à BAIN DE BRETAGNE (35470) 3 rue de Rennes, référence CRPCEN : 35136, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal Judiciaire de RENNES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

227J00555

DIVERS

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **M. DE JESUS CARRAMAO Jésus**, né le 20/01/1963 décédé le 03/03/2021 à RENNES (35) a établi le projet de règlement du passif. Réf. 0358079327/BS.

227J00604

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **M. BRAUN JEAN-MICHEL**, né le 8/5/1959, décédé le 05/12/2017 à RENNES (35) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0358048885/MD.

227J00469

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **Mme MENEZ KARINE**, né le 12/8/1971, décédée le 05/12/2017 à RENNES (35) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0358048429/MD.

227J00470

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **M. CROSNIER Louis**, né le 21/10/1935 décédé le 20/09/2020 à VAL COUESNON (35) a établi le projet de règlement du passif. Réf. 0358079354/BS.

227J00584

DIVERS

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **Mme JOURDAN**, veuve BALLUAIS, Amélie, née le 20/02/1926, décédée le 28/10/2014 à SAINT BRICE EN COGLES (35) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0358037359/SC.

227J00597

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **M. GUILLO MICHEL**, né le 14/05/1945, décédé le 09/03/2018 à CESSON SEVIGNE (35) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0358049755/MD.

227J00487

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **Mme JOUBIN Gisèle**, née le 26/05/1941 décédée le 18/04/2018 à REDON (35) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0358070557/CL.

227J00507

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **M. DELAUNAY Jean-Claude**, né le 18/05/1942 décédé le 17/06/2020 à ST SAUVEUR DES LANDES (35) a établi le projet de règlement du passif. Réf. 0358079179/BS.

227J00579

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **Mme ORAIN Yvette**, née le 27/10/1936 décédée le 16/08/2018 à BAIN DE BRETAGNE (35) a établi le projet de règlement du passif. Réf. 0358080472/BS.

227J00580

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **Mme JAMELOT Alice**, née le 25/04/1923 décédée le 28/02/2021 à LOUVIGNE DU DESERT (35) a établi le projet de règlement du passif. Réf. 0358079338/BS.

227J00581

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **M. GUERIF André**, né le 27/01/1957, décédé le 11/07/2017 à RANNEE (35) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0358074149/sc.

227J00456

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **M. PAYEN Christian**, né le 23/7/1964, décédé le 05/06/2017 à LIFFRE (35) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0358049757/MD.

227J00488

4 BONNES RAISONS DE VOUS ABONNER !

- Recevez le journal 7 Jours, les petites affiches de Bretagne, chez vous, sans frais supplémentaires.
- Accédez à l'intégralité de nos articles, annonces légales, appels d'offres et plus encore !
- Soyez au courant de toute l'actualité dans chacun de vos déplacements grâce à notre site internet.
- Adaptez votre abonnement à vos besoins en vous connectant sur votre compte en ligne.

BULLETIN D'ABONNEMENT 2022

A compléter et envoyer accompagné de votre règlement à : 7 jours - 1 rue de la Chalotais - BP 80338 - 35103 RENNES Cedex

Tél. 02 99 79 39 09 - Mail : contact@7jours.fr

☐ **6 MOIS = 35 €** ☐ **1 AN = 55 €** ☐ **2 ANS = 99 €**

NOM,PRÉNOM _____

SOCIÉTÉ _____

PROFESSION _____

ADRESSE _____

TÉL. _____

MAIL _____

SCÉNO
GRAPHIE
MISE EN SCÈNE D'ESPACES

Notre expertise, l'aménagement éphémère, tout simplement.

SCENOGRAPHIE-RENNES.FR